# Bulletin Intérieur

## DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

DÉCEMBRE 1961

N° 123

## SOMMAIRE

Pages

PROGRAMME FONDAMENTAL DU PARTI

— *Publication des travaux du G.E.D. dans la « REVUE SOCIALISTE »* ..... 2

— *Programme fondamental* ..... 3

CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE

— *D.O.M. et ALGERIE* ..... 9

— *Politique Générale* ..... 10

NOUS AVONS ECRIT AUX FEDERATIONS

— *Extraits des principales circulaires depuis octobre* .... 12

STRUCTURE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

— *Le Parti Social-démocrate allemand (S.P.D.)* ..... 15

— *Répartition des responsabilités au sein du Secrétariat Général de la S.F.I.O.* ..... 20

DÉCISIONS

— *du COMITE DIRECTEUR* (14 *juin* - 20 *octobre* 1961) 25

— *du BUREAU du Parti* (7 *juin* - 11 *octobre* 1961) .... 31

— *de la COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS* 34

COMITÉ NATIONAL de la JEUNESSE SOCIALISTE

— *Paris*, 28-29 *octobre* 1961 - *Décisions* ..... 36

Coll. Fondation Jean-Jaurès

BS
39
BD

# LA REVUE SOCIALISTE

**ANCIENS DIRECTEURS** : Benoit MALON, Georges RENARD, Gustave ROUANET, Albert THOMAS.
**COMITE DE REDACTION et d'ADMINISTRATION :**
**Directeur** : Etienne WEILL-RAYNAL, Docteur ès-Lettres ;
**Administrateur et Secrétaire de Rédaction** : Roger PAGOSSE, agrégé des Lettres.

## A PUBLIÉ DEPUIS AVRIL 1959 TOUS LES TRAVAUX DU GROUPE D'ÉTUDES DOCTRINALES EN VUE DE LA RÉDACTION DE L'AVANT - PROJET DE PROGRAMME FONDAMENTAL DU PARTI

**N° 123 - MAI 59** : Discussion sur les rapports de Pierre BONNEL et Roger QUILLIOT. Prolétariat, classe ouvrière et capitalisme, par Jules MOCH.

**N° 124 - JUIN 1959** : Réflexions sur les formes modernes du Capitalisme, par Jules MOCH. Le capitalisme contemporain, par Jacques GERMAIN.

**N° 125 - JUILLET 1959** : Réflexions sur la planification Socialiste, par Jules MOCH. La planification économique, par Jacques GERMAIN. Précisions sur la mobilité sociale, par Roger QUILLIOT.

**N° 126 - OCTOBRE 1959** : Le problème des gestions collectives, par Jules MOCH. La planification dans les Démocraties Populaires, par V. ROUQUET-LA GARRIGUE.

**N° 127 - NOVEMBRE 1959** : Socialisme et Marxisme, par Pierre BONNEL. Socialisme et Marxisme, par Roger QUILLIOT.

**N° 128 - DECEMBRE 1959** : Discussion du rapport de Georges MALEVILLE.

**N° 129 - JANVIER 1960** : Les libertés politiques dans une République socialiste, par Georges MALEVILLE. Faut-il brûler MARX ?, par Jacques GERMAIN.

**N° 130 - FEVRIER 1960** : Pour une doctrine Socialiste de l'Information, par Jean SENARD.

**N° 131 - MARS 1960** : Les programmes des Partis Socialistes occidentaux, par M. GARNIER-THENON.
**PROGRAMME FONDAMENTAL DU S.P.D.**

**N° 132 - AVRIL 1960** : De la propriété foncière à l'exploitation familiale, par M. CEPEDE.

**N° 133 - MAI 1960** : L'Exploitation familiale paysanne, par Michel CEPEDE.

**N°s 134/135 - JUILLET 1960** : L'évolution des Partis socialistes nordiques, par Raymond FUSILIER.

**N° 137 - NOVEMBRE 1960** : Du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par Gilbert GARCIN.

**N° 138 - DECEMBRE 1960** : L'Enseignement dans une République Socialiste, par Maurice DEIXONNE. Pourquoi un projet de Programme fondamental ?, par Jules MOCH.

**N° 139 - JANVIER 1961** : Analyse de l'Avant-Projet, par Georges MALEVILLE.

**N° 142 - AVRIL 1961** : Conclusion d'un long débat, par Jules MOCH.

**N° 145 - JUILLET 1961** : Débat sur le Projet de Programme, interventions de Georges MALEVILLE, Guy MOLLET, Jules MOCH, André BIDET.

**N° 146 - OCTOBRE 1961** : L'aide aux Pays en voie de développement, par Gérard MOREL.

**TARIF DES ABONNEMENTS**

| | FRANCE | | ETRANGER |
|---|---|---|---|
| | 5 n°s | (10 n°s) | (10 n°s) |
| Abonnement ordinaire ..... | 17 NF | 33 NF | 38 NF |
| Abonnement de soutien ..... | 18 NF | 36 NF | 41 NF |

— Indiquer le n° à partir duquel on désire que soit envoyé le service de la Revue. Les demandes d'abonnements doivent être adressées à la « **Revue Socialiste** », **61, rue La Fayette, PARIS-9e. Tél. : TRUdaine 35-18.** Paiement par chèque, mandat ou chèque postal : **Revue Socialiste, C.C.P. Paris 5.462-27.**

— Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande et de la somme de 0,40 NF.

## A PROPOS DE L'ADOPTION DÉFINITIVE DU PROGRAMME FONDAMENTAL

**LE texte qui vous est soumis résulte de nombreuses séances de travail du G.E.D., du Comité Directeur ainsi que des délibérations de notre dernier Congrès National.**

**DE nombreux amendements avaient été présentés. De la plupart d'entre eux il a été tenu compte, et c'est pour cette raison qu'il avait été convenu qu'aucun amendement nouveau ne serait plus désormais accepté. Malgré cela, les Fédérations qui le désirent peuvent encore, à la condition que ce soit dans un délai de huit jours (à dater de la réception du présent Bulletin), nous en faire parvenir.**

**IL est précisé que tous les amendements précédemment déposés et qui n'ont pas été retenus pourront être maintenus et discutés lors du Conseil National spécialement chargé d'établir le programme.**

# PROGRAMME FONDAMENTAL DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

## PREAMBULE

**Le Parti socialiste reste fidèle à la Déclaration de principes rédigée par Léon Blum au lendemain de la Libération, et qui demeure l'un de ses fondements doctrinaux.**

**Il constate également les modifications intervenues depuis 1945 dans le fonctionnement du régime capitaliste et dans les relations entre les peuples. C'est pourquoi il précise ses objectifs permanents et confie à ses Congrès nationaux la mission d'adapter constamment son action aux réalités de l'époque.**

**Il proclame qu'aujourd'hui comme hier SON BUT EST A LA FOIS DE LIBERER LA PERSONNE HUMAINE DE TOUTES LES SERVITUDES ET D'ASSURER SON PROGRES EN EDIFIANT UNE SOCIETE INTEGRALEMENT DEMOCRATIQUE, SANS CLASSES NI GUERRES.**

## I. LIBÉRATION DE LA PERSONNE HUMAINE

POUR sa pleine réalisation, la libération humaine exige que soient remplies des conditions économiques, sociales et politiques. Cette affirmation distingue le socialisme d'autres doctrines d'inspiration analogue. Il ne suffit pas en effet d'invoquer la liberté : celle-ci s'épanouira seulement par l'abolition des régimes économiques actuels et l'institution d'une société délivrant l'homme de toutes les oppressions matérielles ou spirituelles, traditionnelles ou récentes, établies ou menaçantes.

**L'oppression économique** dérive du régime capitaliste qui a créé, pour une minorité, la faculté de jouir de la propriété sans travailler et, pour la majorité, l'obligation de vendre son travail en abandonnant une part de la valeur de son produit aux détenteurs du capital. Il a en outre donné naissance à une catégorie de technocrates détournant aussi une fraction de cette valeur selon leur conception particulière de l'intérêt général.

**L'oppression sociale** résulte également de cette division de la société en classes, en groupements permanents et relativement imperméables. Leur survivance maintient en fait des privilèges économiques, culturels et politiques abolis en théorie et des inégalités de condition fondées sur le hasard de la naissance, donc incompatibles avec la liberté de tous.

**L'oppression technique,** liée à des formes modernes et deshumanisantes de la production en série, atrophie et risque de détruire la personnalité.

**L'oppression spirituelle** existe dès que sont imposées des conceptions religieuses ou philosophiques, ou lorsque n'est pas respectée la laïcité de l'Etat.

**L'oppression politique** apparaît quand le pouvoir relève sans contrôle d'une classe, d'un groupe — parti ou appareil bureaucratique, armée, coalition d'intérêts — ou d'un homme.

Certaines de ces oppressions se manifestent sous des formes colonialistes, impérialistes, nationalistes ou fascistes.

**L'oppression colonialiste** assujettit des populati

un Etat plus puissant qui leur interdit de se gouverner librement et exploite au profit principal de certains de ses groupements leur ressources naturelles.

**L'oppression impérialiste** se manifeste par l'annexion de territoires ou par l'asservisseent d'Etats théoriquement indépendants, qui se transforment en fait en satellites de celui qui les domine.

**L'oppression nationaliste ou fasciste** est le fait de minorités fanatisées ou servant des intérêts privés, qui gouvernent par la force ou la terreur et prohibent la libre circulation des hommes et des idées afin d'asseoir plus aisément leur domination.

**C'EST EN S'ATTAQUANT A LEURS CAUSES PROFONDES QUE LE SOCIALISME ABOLIRA TOUTES CES FORMES DE SERVITUDE.**

# II. PROGRÈS DE L'HOMME

PAR ses progrès accélérés, la technique étend sans limite le pouvoir de l'homme sur la nature et sa puissance créatrice. Mais pour améliorer les conditions de chacun, elle doit être au service de tous par l'action de tous. Seule le permet une Economie organisée, fonctionnant sous le contrôle et au bénéfice de la collectivité.

Ni le régime capitaliste ni le système soviétique ne répondent à ces exigences.

1° **LE REGIME CAPITALISTE,** fondé sur l'appropriation privée des moyens de production et d'échange, a pour but et pour moteur le profit d'une minorité de possédants.

A) Une fraction de la valeur du produit du travail n'est affectée ni à la rémunération des salariés ni aux investissements : elle se mue en bénéfices capitalistes immédiatement distribués, dont la recherche et l'expansion sont lois fondamentales du régime. Les productions les plus rentables sont ainsi développées au détriment de l'intérêt général et, souvent, de l'expansion de la production.

B) Dans la mesure où il demeure fondé sur la liberté de l'entreprise, le régime capitaliste n'admet aucune coordination centrale et permanente des programmes. Souvent tenues secrètes, les innovations techniques se ropagent irrégulièrement ; les facteurs de production sont pas utilisés au mieux. Grâce aux perfectionne- ts des méthodes de prévision, la nécessité d'une ex- on continue est clairement perçue aujourd'hui ; cependant les décisions quotidiennes la méconnaissent trop souvent. On en trouve la démonstration, parmi beaucoup d'autres, dans l'insuffisance des crédits alloués à l'enseignement, notamment à la recherche scientifique, à la formation des ingénieurs, techniciens et spécialistes.

C) L'intervention de l'Etat, généralement limitée, à court terme et sans vue d'ensemble, vise moins à développer harmonieusement l'économie dans l'intérêt collectif, à accroître la production pour satisfaire les besoins, qu'à « socialiser » les pertes d'entreprises privées, à pallier les difficultés de producteurs puissamment organisés en groupes de pression.

Si une planification est décidée, en général sous l'influence socialiste, elle est appliquée dans la partie limitée de l'économie sur laquelle l'Etat peut et veut exercer son influence, mais n'a que la valeur d'un vœu dans les autres branches.

D) Le capitalisme n'est plus, comme au siècle dernier, fondé sur la concurrence entre petites unités indépendantes. Les concentrations, technique et financière, ont modifié sa structure : unités géantes, monopoles, trusts, cartels, holdings, etc... dominent la plupart des secteurs, nouent des ententes au détriment des consommateurs, se partagent souverainement les marchés. Quand subsiste une compétition apparente, elle ne se traduit plus par des baisses de prix, mais par une différenciation artificielle et une multiplication excessive des produits, par l'expansion des services de vente et le recours massif aux techniques publicitaires de persuasion. Le sous-emploi de la capacité de production, aggravé par l'inflation des activités improductives, diminue le rendement du travail et aboutit à la dilapidation de la richesse sociale.

L'anarchie des investissements se manifeste par la généralisation du recours à « l'autofinancement » : cet enrichissement du capital par prélèvements simultanés sur les salariés et les acheteurs, décidé par chaque entreprise en fonction de ses profits, est la négation de toute planification méthodique conçue dans l'intérêt général.

Ainsi désordre, restrictions, gaspillage freinent la progression des économies capitalistes, dont le taux moyen de croissance sur longue période demeure insuffisant pour relever les niveaux de vie en fonction des besoins humains et des possibilités techniques.

2° **LE SYSTEME SOVIETIQUE** a supprimé les capitalistes mais non la tare essentielle de leur économie : l'exploitation des travailleurs. Pis encore, ses méthodes ont dégradé les consciences et sclérosé les pensées, sans l'épanouissement desquelles il n'est ni libération humaine ni révolution collective.

A) En U.R.S.S. et dans les Etats se disant des démocraties populaires communistes ou « socialistes », les préférences doctrinales des gouvernants, leurs options politiques, leurs intérêts de groupe déterminent l'orientation économique. Au refus des libertés essentielles se superpose ainsi le trop fréquent sacrifice des besoins matériels des populations à la volonté de puissance des gouvernants.

B) Une planification rigide, intégrale, dictatoriale a accru les pouvoirs d'une technocratie d'autant plus redoutable qu'elle se confond souvent avec la bureaucratie politique. Ainsi s'est constitué un nouveau groupe dominant, aux moyens d'existence disproportionnés avec ceux des travailleurs.

C) Une propagande totalitaire permanente, la terreur et le sacrifice de la génération de la Révolution ont été la rançon des progrès économiques. Malgré des réussites scientifiques et techniques, ceux-ci n'ont jamais été équilibrés : crises, tensions, contradictions internes, accroissement de la production inférieur à celui des moyens de production ont imposé aux travailleurs d'injustifiables souffrances.

3° **LES DEUX REGIMES,** dont les principes sont opposés et les institutions différentes, possèdent néanmoins des traits communs. Chacun emprunte à l'autre certaines de ses méthodes. Tous deux exploitent le travailleur, parfois jusqu'à l'oppression ; créent des organismes — privés pour l'un, publics pour l'autre — de plus en plus lourds, bureaucratiques et technocratiques ; imposent des conformismes analogues. L'objectif fondamental — profit capitaliste ou puissance soviétique — néglige l'intérêt des masses, que seuls pourraient exprimer leurs mandataires. Presse et radio sont soumises ici à des groupements économiques, là au parti unique et l'indépendance de l'information reste, dans les deux cas, un leurre. **Dans un des systèmes, le salariat interdit l'affranchissement de l'homme ; dans l'autre, la dictature empêche l'émancipation du travail.**

4° **OPPOSE AUX SYSTEMES CAPITALISTE ET SOVIETIQUE, LE SOCIALISME** entend assurer à la collectivité la gestion démocratique de l'économie dans le maintien et l'extension des libertés.

Il y parviendra grâce à une **planification socialiste,** élaborée et réalisée par les travailleurs groupés dans les organisations syndicales et coopératives, qui sera conçue en vue d'assurer l'expansion équilibrée de la production et la pleine satisfaction des besoins collectifs et individuels.

A) Cette planification socialiste exige que, chaque fois où existe une oppression économique, **la propriété des moyens de production ou d'échange soit transférée à la collectivité.** L'appropriation collective peut revêtir des formes diverses, notamment nationales, régionales, locales ou coopératives.

De plus, lorsque des procédés juridiques ou techniques aboutissent à dissocier en fait le pouvoir de gestion de la propriété elle-même, l'exercice de ce pouvoir devra être transféré à la collectivité.

B) La planification socialiste n'implique donc pas la main-mise de la collectivité sur tous les moyens de production et d'échange. Elle supprime la propriété privée, dans l'intérêt de tous les hommes, lorsque celle-ci résulte de l'exploitation du travail d'autrui ou aboutit à cette exploitation. Mais elle considère comme légitime, outre la propriété individuelle des biens de consommation ou d'usage, celle des biens de production lorsqu'elle a été acquise par le travail individuel de l'homme libre, s'identifiant en quelque sorte aux conditions de son travail, sans entraîner l'exploitation d'autrui ni provoquer une régression économique. Tel sera le cas dans d'importants secteurs de l'agriculture, de la petite production, de l'artisanat et de la distribution, pour lesquels la modernisation nécessaire prendra la forme d'achats en commun, de création de coopératives d'exploitants, de producteurs ou de vendeurs.

C) Ni la planification ni l'appropriation collective ne doivent engendrer une bureaucratie qui substituerait une administration routinière, lourde et irresponsable à l'élaboration démocratique du plan de l'atelier à l'entreprise, au secteur et à l'organisme central, avant son approbation par la représentation nationale, et qui s'opposerait à la gestion directe des entreprises par les travailleurs, sous le contrôle de la collectivité.

D) Enfin la planification socialiste ne saurait se limiter à des objectifs économiques. Elle s'intègre dans une politique générale d'édification d'une société libre et implique des « plans » sociaux, éducatifs et culturels. Sa raison d'être est de toujours concilier les exigences du progrès matériel avec celles de l'épanouissement de l'homme.

# III. SOCIÉTÉ SANS CLASSES

SOUS sa forme initiale et la plus brutale, le capitalisme a engendré deux classes opposées, l'une possédant sans travailler, l'autre travaillant sans posséder et abandonnant à la première une part des richesses créées par son effort.

Ayant proclamé l'égalité juridique et politique des citoyens, la Révolution française a reculé devant l'affirmation de leur égalité sociale, qui suppose la disparition des classes nées du capitalisme. Pour la réaliser, le socialisme a éveillé la conscience de classe des travailleurs.

Il est à la fois **réformiste** et **révolutionnaire.**

Réformiste, il a, parallèlement aux organisations syndicales, amélioré le sort des travailleurs. Limitation de la durée du travail et protection de celui-ci, congés payés, conventions collectives, garanties de salaires, sécurité sociale, etc. ont fait obstacle à l'exploitation systématique et forcenée des salariés, à laquelle son évolution primitive contraignait le capitalisme.

Révolutionnaire, le socialisme ne se contente pas de défendre et d'étendre les conquêtes des travailleurs. Il vise un but plus vaste : réaliser une transformation sociale abolissant les classes, donnant à chacun l'exacte contre-valeur de son travail, la véritable égalité des droits, des chances d'avenir fondées sur les seules capacités et non génératrices de privilèges.

1° Une des conditions de l'institution d'une société sans classes est la transformation profonde que provoquera la mise en œuvre de la **planification socialiste de l'économie.**

2° Cette planification entraînera tout d'abord une **répartition équitable du revenu national** par la disparition du profit capitaliste. Elle permettra également un accroissement considérable de la production et sa rationalisation dans l'intérêt collectif, donc un abaissement des prix de revient et une **nouvelle augmentation des richesses réparties entre tous.** Enfin le pouvoir d'achat individuel sera encore relevé par la simplification des circuits de distribution et la suppression des gaspillages et des efforts improductifs inhérents au régime capitaliste.

Ainsi **les progrès de la technique et les efforts de chacun bénéficieront à tous sans distinction.**

3° **La démocratisation de l'enseignement,** largement prolongé et diversifié en vue de déceler et d'encourager toutes les vocations, sera menée de pair avec l'extension de la production. Cet enseignement sera ouvert à tous les jeunes sans discrimination, afin que, dans leur intérêt comme dans celui de la collectivité, ils développent au maximum leurs aptitudes, accèdent à toutes les formes de la culture et participent efficacement à la vie civique.

4° La disparition de l'oppression liée à certaines formes actuelles de la production en série commande **l'utilisation de toutes les techniques modernes** améliorant la situation du travailleur sur le lieu de son activité, diminuant sa fatigue et la monotonie de sa tâche, augmentant et organisant ses loisirs.

5° Une **politique des générations,** complément de la transformation sociale, se fixera pour buts de donner :

A tous les **jeunes,** les mêmes chances et les mêmes espérances devant la vie, en les préparant en tous domaines à leurs responsabilités futures ;

A toutes les **personnes âgées,** la garantie d'une juste répartition du revenu national, qui tienne compte intégralement de leurs services passés.

# IV. SOCIÉTÉ SANS GUERRES

LE Parti socialiste est essentiellement **national** et **international.**

Il est national parce que **le travail est serf dans une nation captive** et que les travailleurs, ayant contribué à créer le patrimoine collectif, entendent le sauvegarder.

Il est international parce que **les lois économiques sont universelles** ; qu'étendu au monde, il coordonnera, au profit de tous les hommes, l'exploitation de toutes les ressources de la planète ; que les intérêts des travailleurs sont solidaires et que le premier de ceux-ci est le **maintien de la paix.**

Contre la guerre, le Parti socialiste s'efforcera de faire triompher les principes suivants :

1° Si la souveraineté des Etats, étape historique de l'évolution des peuples, se perpétuait sous son aspect actuel, elle ralentirait le développement économique, social et culturel de l'humanité et accroîtrait les risques de guerre. C'est pourquoi le Parti socialiste a pour idéal une Communauté universelle au sein de laquelle les peuples, réconciliés et fédérés, poursuivront l'épanouissement de leur génie propre.

2° A titre d'étape vers cet idéal, le Parti socialiste lutte pour :

a) Le **désarmement** progressif, simultané, général et internationalement contrôlé, d'autant plus nécessaire et urgent qu'une guerre nucléaire, chimique ou bactériologique détruirait toute civilisation — et peut-être toute vie — sur des continents entiers ;

b) La création d'une **institution ayant pouvoir de dire le droit international,** de l'appliquer aux conflits particuliers, d'imposer ses arrêts par des sanctions économiques et même, en cas de besoin, par le recours à une force

de police internationale substituée aux armées nationales ;

c) **Les limitations de souveraineté** permettant l'extension du marché international, une organisation progressivement universalisée de l'économie, l'expansion et une meilleure répartition de la production dans l'intérêt des peuples et non au profit de groupements capitalistes ;

d) **La constitution de vastes ensembles :** le peuple français, prouvant son esprit pacifique, doit constituer avec les pays démocratiques voisins une République fédérale prolongeant les institutions économiques communes. Réunissant les nations européennes de l'Occident et celles d'Afrique désireuses d'y collaborer, ce groupement contribuera à créer un meilleur équilibre mondial.

En attendant la réalisation de ces mesures, le Parti socialiste, fidèle à sa politique traditionnelle, accepte d'assumer les charges et responsabilités d'une politique défensive dans le cadre d'une **sécurité collective** garantie par des pactes d'assistance mutuelle.

3° **Le Socialisme condamne toute exploitation d'un peuple par un autre dans l'ordre international, et notamment toutes les formes de l'exploitation colonialiste.**

Il réaffirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il réprouve la discrimination et la ségrégation raciales sous toutes leurs formes et en toutes circonstances.

Il lutte pour l'émancipation des populations colonisées, en vue de libérer l'homme et de lui assurer sa dignité. Il leur offre son appui dans le processus de décolonisation, afin de leur permettre d'instaurer le régime démocratique de leur choix respectant les droits de la personne humaine, la justice sociale et le progrès économique au bénéfice de tous.

C'est pourquoi il considère que **l'aide aux pays en voie de développement** constitue pour les Etats industrialisés une obligation de solidarité humaine, qu'elle contribue à l'extension des échanges et au maintien de la paix mondiale. Cette aide devra être confiée à un fonds international uniquement préoccupé du bien-être et du progrès des masses, à l'exclusion de toute recherche de profit capitaliste et de toute immixtion politique.

# V. SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

LE socialisme est démocratique par essence, du fait que **les droits de l'homme et sa liberté sont indissolublement liés** : sans libertés démocratiques, il demeure inconcevable. Son organisation sera donc le fait des citoyens eux-mêmes, décidant démocratiquement de leur sort.

1° **Le Parti socialiste est démocratique** parce que, répudiant toutes directives émanant d'un pouvoir irresponsable, il requiert la participation active, directe ou indirecte, de chacun à la discussion publique des problèmes de la vie commune, à l'élaboration des grandes options politiques et au choix entre elles, au fonctionnement des institutions nationales, régionales et locales, à la gestion des entreprises collectives.

Seules les institutions démocratiques permettent la confrontation publique des intérêts, des besoins, des nécessités économiques ou politiques, des exigences morales ou culturelles, grâce à laquelle sera élaborée, formulée et appliquée la décision commune. Nul homme, nul parti, nulle classe ne peut, avant une telle confrontation, détenir ou exprimer la volonté collective. L'Etat démocratique garantit cette discussion publique et organisée, fondement essentiel de la liberté.

En ce domaine comme en beaucoup d'autres, le Parti socialiste diffère essentiellement des partis communistes de l'Est qui ont institué la dictature en U.R.S.S. et en Europe orientale, ainsi que du Parti communiste français, qui fait siennes leurs méthodes totalitaires.

2° **Les institutions de la démocratie politique peuvent varier. Elles doivent s'adapter à l'organisation sociale et économique.** Mais elles n'auront leur plein effet que par l'instauration de la démocratie économique et sociale. Insuffisantes par elles seules pour libérer totalement l'individu, elles restent nécessaires à cette libération, dont elles constituent à la fois le cadre et l'instrument. Elles impliquent notamment la garantie des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, le respect de la vie privée, les libertés traditionnelles du culte, de la presse, de l'information, le droit d'association, notamment sous les formes syndicale et coopérative, le droit de réunion, le droit de grève, la représentation du peuple au suffrage universel, libre, égal et secret, la suprématie du pouvoir politique, le gouvernement par la majorité, le contrôle du pouvoir à tous les échelons par les représentants de la nation, le droit à l'opposition et la pluralité des partis, l'égalité des citoyens devant la loi, l'indépendance de la magistrature.

3° **L'existence d'un gouvernement efficace et stable** est également un élément indispensable du régime démocratique, tant pour réaliser la société socialiste que pour la protéger contre les attaques et complots de ceux dont le socialisme abolira les privilèges.

4° Parce que démocratique, **la République socialiste sera laïque.** La laïcité de l'Etat traduit le grand principe moderne de la séparation du temporel et du spirituel. L'Etat socialiste se contredirait s'il prétendait déterminer les fins dernières d'une liberté dont le choix relève précisément de la liberté de chacun. Le socialisme n'impose, ne favorise, n'interdit aucune conviction métaphysique ou religieuse. Il respecte la liberté de conscience et est ainsi compatible avec toutes les convictions, dans la mesure où celles-ci ne mettent en cause ni la laïcité de l'Etat ni ses institutions démocratiques.

* * *

**Par ces affirmations de principe, le Parti Socialiste, fidèle à ses origines, à sa tradition, à un passé dont il est fier, apporte des solutions aux difficiles problèmes de notre temps.**

**A l'heure du rationalisme scientifique, des grands rassemblements humains et des techniques les plus évoluées — qui peut être aussi celle des tyrannies totalitaires et des conflits planétaires — il conserve comme fin suprême LE DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE HUMAINE et comme idéal permanent une société juste, donnant leur pleine signification à LA LIBERTE, L'EGALITE ET LA FRATERNITE.**


MILITANTS
SECRETAIRES FEDERAUX
SECRETAIRES DE SECTIONS
ELUS MUNICIPAUX

**VOUS DEVEZ**

FAIRE VIVRE VOTRE

LIBRAIRIE - PAPETERIE
des MUNICIPALITÉS

7, Rue Frochot - PARIS (9e)

C.C. PARIS 6680-41 Tél. : LAMARTINE 95-31

- *Pour vos fournitures scolaires ou de bureau*
- *Drapeaux, cravates, bustes, insignes, etc...*
- *Librairie générale*

Passez-lui toutes vos commandes, faites-la entrer en concurrence, demandez son catalogue

# CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE

# DÉCISIONS

**Le Conseil National Extraordinaire s'est tenu à la Salle des Fêtes de Puteaux, les 27 et 28 Septembre 1961.**

**IL A PRIS A L'UNANIMITÉ LES DÉCISIONS SUIVANTES :**

## DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

**LE Conseil National du PartiSocialiste S.F.I.O.,**

constate que dans les Départements d'Outre-Mer (GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE, REUNION) le climat politique et social s'alourdit ;

Rappelle la Motion votée par le Congrès de mai dernier ;

Et condamne toutes les mesures discriminatoires dont il demande la suppression immédiate.

## ALGÉRIE

**LE Parti Socialiste S.F.I.O.**

— dénonce et condamne les violences exercées en FRANCE et en ALGERIE par l'O.A.S., comme il a toujours condamné les actes de terrorisme du F.L.N.

— Il demande instamment aux Pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Algériens menacés, qu'ils soient d'origine européenne ou musulmane.

— Il invite les pouvoirs publics à organiser l'accueil en FRANCE de tous ceux qui solliciteront leur départ, laissant ainsi à l'O.A.S. la responsabilité d'affaiblir davantage la minorité européenne, comme elle a d'ailleurs largement contribué à faire basculer du côté du F.L.N. une fraction importante des masses musulmanes, avec ses excès et ses attaques systématiques contre les Musulmans.

Le Conseil National de PUTEAUX adresse l'expression de sa sympathie à toutes les victimes de l'O.A.S. et affirme tout particulièrement sa solidarité fraternelle à l'égard des Militants socialistes d'Algérie frappés par cette organisation fasciste.

# POLITIQUE GENERALE

LE Conseil National, interprète du mécontentement et de l'inquiétude des Socialistes et de tous les Républicains, constate que, sous l'influence déterminante du Président de la République, la politique française a évolué de manière dangereuse et la situation générale s'est dégradée.

EN POLITIQUE INTERNATIONALE, la fermeté, la volonté affirmée de voir les Nations démocratiques unir leur action pour défendre la Liberté — ce que nous approuvons — se concilient mal avec l'affirmation souvent répétée de vouloir faire cavalier seul, de posséder sa force de frappe nationale ou encore avec la conception de l'Europe des Patries.

Les critiques justifiées sur le fonctionnement de l'O.N.U. n'excusent pas les brocards inutiles. L'absence française dans le débat sur BIZERTE a été une erreur durement ressentie par tous nos amis et plus particulièrement par les jeunes Etats africains et malgache.

* * *

EN ALGERIE, alors que la poursuite de la guerre compromet dangereusement les intérêts de la France dans tous les domaines, la situation s'aggrave, les attentats se multiplient, l'ombre d'une monstrueuse Saint-Barthélémy plane.

Il serait injuste d'en rendre le Pouvoir seul responsable.

Les fous de tous les bords le sont aussi. Il serait mensonger de prétendre le problème facile quand on est éloigné des responsabilités.

Mais il nous faut constater que le Pouvoir n'a jamais sérieusement négocié alors que la négociation était enfin possible. D'irremplaçables occasions ont été perdues à MELUN, à EVIAN et à LUGRIN. Les concessions ont été consenties isolément, trop tard et par là-même sans contre-partie. Pourquoi aussi avoir fixé à notre politique des buts d'intérêts et non des objectifs humains ? La libération des individus, les garanties assurées aux minorités constituent un devoir pour des Démocrates ; et, en l'occasion, ce devoir coïncide avec l'intérêt bien compris de la France.

* * *

EN MATIERE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE, une politique de régression sociale a été inaugurée par les ordonnances budgétaires de décembre 1958 qui ont déterminé le départ des Ministres socialistes. Malgré l'augmentation de la production, réelle encore qu'insuffisante, et des plus-values fiscales considérables, rien n'a été fait pour atténuer les sacrifices infligés aux Vieux aux Familles, aux Travailleurs des villes et des champs et assurer une plus équitable répartition du revenu national.

Le Pouvoir persiste dans une politique exclusivement favorable aux possédants. Ne voyant de danger d'inflation ni dans la hausse des prix ni dans celle des profits, il réserve sa sévérité et sa rigueur pour les rajustements de salaires, traitements et pensions et pour les indexations.

Rien non plus n'a été fait pour répondre aux aspirations de la Jeunesse.

* * *

EN POLITIQUE INTERIEURE, l'évolution des institutions est encore plus dangereuse.

Le Pouvoir, qui n'a manifesté que mépris pour les représentants que la Nation s'est librement donnée : Parlement, Syndicats, Partis politiques, est chaque jour condamné à reculer devant la violence et le recours à la rue. Il se voulait fort, il devient l'un des plus faibles que l'on ait connu.

Par ses interprétations successives et abusives du texte constitutionnel, il oblige tous les Démocrates à préparer un renouvellement démocratique les protégeant contre le pouvoir personnel.

Cette personnalisation même rend d'ailleurs ce pouvoir chaque jour plus faible et plus vulnérable.

* * *

CES critiques exprimées, que les adversaires de la Démocratie ne s'y trompent cependant pas.

Les condamnations que nous prononçons ainsi de l'évolution du régime ne changent en rien notre détermination de nous dresser et d'appeler l'ensemble du peuple français à se dresser avec nous contre les entreprises fascistes, et plus particulièrement contre toute nouvelle tentative de putsch.

* * *

DANS de semblables circonstances, le Parti Socialiste estime nécessaire et urgent d'engager une campagne d'informatoin de l'opinion publique.

Il est indispensable de se battre contre une telle politique et de mettre tout en œuvre pour que le Pays en impose une autre.

Il faut répondre à l'inquiétude de l'opinion qui craint de se trouver devant une vide politique. Alors qu'on lui a fait croire qu'il n'y avait pas d'autre choix qu'entre DE GAULLE et le désordre, la violence, la guerre civile, il faut œuvrer de toutes nos forces pour assurer — face à toutes les hypothèses — les regroupements nécessaires des Démocrates.

Le Parti donne, à cette fin, mandat à ses Organismes directeurs.

D'ores et déjà il lance un appel solennel à toutes les formations démocratiques, à tous ceux qui se réclament de la pensée démocrate socialiste, aux Syndicats et Organisations ouvrières libres, les invitant à constituer sans délai, et avec lui, sous des formes permanentes, un cartel d'action démocratique qui, en réalité, puisse apparaître, avec un programme précis, comme l'alternative au présent et le successeur de demain.

* * *

ENFIN, le Conseil National invite tous les Socialistes, Militants et Elus, à se considérer comme mobilisés pour la diffusion, par tous les moyens en leur pouvoir, des propositions du Parti en vue de développer les forces de la Démocratie et d'assurer le regroupement des Démocrates.

# CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BRACKE-DESROUSSEAUX

A la veille du Centenaire de la naissance de BRACKE-DESROUSSEAUX, le Conseil National adresse un hommage ému et reconnaissant à la mémoire de ce grand Militant du Socialisme français qui le représenta pendant des dizaines d'années à l'Internationale.

Il exprime à Luce BRACKE sa sympathie affectueuse et ses vœux de prompt rétablissement.


*A la disposition :*

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

**LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS DU PAS-DE-CALAIS**

5, Boulevard de Strasbourg
ARRAS - Télé. : 395-396

FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. F.O.

assurera la livraison rapide et soignée de tous les travaux que vous lui confierez

JOURNAUX - PERIODIQUES - REVUES
TRAVAUX DE COMMERCE ET DE LUXE
LIVRES - CATALOGUES - BROCHURES

ELUS MUNICIPAUX ET CANTONAUX !

VOUS DEVEZ VOUS ABONNER A

**"COMMUNES DE FRANCE"**

VOTRE JOURNAL - L'AUXILIAIRE INDISPENSABLE DANS VOTRE TACHE QUOTIDIENNE

(Abonnement 1 an : 10 N.F., étranger : 13 N.F. C.C. Paris 976-43. - Société d'Etudes et de Documentation Municipale 50, rue de Rivoli - Paris (4e).

■ VOUS GROUPER EN UNE ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ELUS SOCIALISTES

AFFILIEE A

**LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET CANTONAUX**

50, Rue de Rivoli - PARIS

# NOUS AVONS ECRIT AUX FEDERATIONS

## pour mettre à leur disposition le MATERIEL de PROPAGANDE

Circulaire N° 1.116
du 4-10-1961

**Tract 4 pages 21 x 27 :**

MOTION DU CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE

Jusqu'à 1.000 ex. commandés ..... *l'unité* 0 NF 01
commande supérieure à 1.000 ex. ..... *l'unité* 0 NF 009

Circulaire N° 1.128
du 20-11-1961

**Affiche colombier,** impression noire, papier jaune :

CONTRE LES EXPLOSIONS ATOMIQUES

Jusqu'à 100 ex. commandés ..... *l'unité* 0 NF 10
Commande supérieure à 100 ex ..... *l'unité* 0 NF 08

FONDS A TRANSMETTRE A LA COMMANDE A :

**Robert FOUQUART**
12, Cité Malesherbes — PARIS (9e)
C. C. P. Paris 5570-17

ENVOIS DIRECTS AUX SECTIONS :

Accompagner les fonds à la commande d'un bordereau indiquant l'adresse exacte et la quantité à livrer à chaque section.

Circulaire N° 1.117
du 6-10-1961

Encart « DEMOCRATIE 61 »

INTERVENTION DE GUY MOLLET AU CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE

*Exemplaires envoyés gratuitement aux Fédérations*

## Pour les METTRE EN GARDE

Circulaire N° 1.115
du 25-9-1961

CONTRE LE « REARMEMENT MORAL »

« *Suite à la circulaire* N° 1.106 *concernant le « Réarmement moral »...*

« *...Il ne paraît pas concevable que de nombreux Militants socialistes soient susceptibles de se laisser entraîner par ce Mouvement. Dans le cas où certains en feraient déjà partie, nous les prions instamment une fois de plus de ne pas se réclamer de leur qualité de membres de la S.F.I.O. à l'occasion de leurs activités pour le Réarmement Moral ».*

Circulaire N° 1.123
du 26-10-1961

### CONTRE LA FEDERATION MONDIALE DES « VILLES JUMELEES »

« LE COMITE DIRECTEUR DU PARTI A DECIDE, DANS SA REUNION DU « VENDREDI 20 OCTOBRE, D'ETENDRE L'INTERDICTION FAITE AUX CA- « MARADES DE MILITER DANS LE « MONDE BILINGUE », à tous les Organis- « mes annexes créés par ce dernier :

— *Fédération Mondiale des Villes Jumelées ;*
— *La Fédération des Villes Jumelées de la République Française et de la Communauté ;*
— *Le Conseil Economique et Culturel des Villes Jumelées ;*
— *La revue « Cités Unies » ;*
— *Le Comité Est-Ouest des Villes Jumelées ;*
— *Le Comité Marché Commun des Villes Jumelées ;*
— *Le Groupe Parlementaire des Villes Jumelées.*

.....

« Il va sans dire que les camarades dont LES COMMUNES peuvent avoir réalisé « des Jumelages sous l'égide du « Monde Bilingue » ou de ses diverses filiales NE SONT « EN RIEN DESAVOUES PAR LA PRESENTE DECISION, QU'LS PEUVENT « CONTINUER LES RELATIONS DE CE JUMELAGE ; MAIS IL SERAIT SOU- « HAITABLE QU'ILS LES CONTINUENT DIRECTEMENT EN SE REFUSANT « DE PASSER POUR CELA PAR LES ORGANISMES CI-DESSUS MENTION- « NES... »

# Pour traiter de PROBLÈMES d'ORGANISATION

Circulaire N° 1.119
du 16-10-1961

### « UNION DEMOCRATIQUE DES ANCIENS D'ALGERIE »

« *...L'Association envisagée portera sans doute le nom d'« UNION DEMOCRATIQUE « DES ANCIENS D'ALGERIE ». L'U.D.A.A. se déclarera indépendante des Partis « politiques et des pouvoirs publics... et se donnera la double mission de...* défendre les « droits *des Anciens d'Algérie et de leurs familles... et de... développer entre eux l'esprit « de camaraderie, de solidarité,* l'attachement aux Institutions démocratiques, le sens ci- « vique ».

.....

« *Persuadé que tu comprendras l'importance de l'effort entrepris, j'insiste donc très « vivement pour que :*

— 1° tu consulte immédiatement les Sections de ton Département ;
— 2° tu nous communiques sans retard les noms des Militants (ou Sympathi- sants) intéressés par ce regroupement...

Circulaire N° 1.124
du 27-10-1961

### « GAUCHE EUROPEENNE »

« *Des apaisements ont été donnés, et des garanties obtenues.*

« *Nous pouvons donc encourager de nouveau tous nos militants à adhérer à un Mou- « vement qui s'est fixé comme objectif la création d'une Europe unie d'inspiration so- « cialiste...* »

Circulaire N° 1.126
du 10-11-1961

## « COMMISSIONS FEDERALES OUVRIERES »

« *Par notre circulaire* N° 1.080, *du* 14 *février dernier, nous avions appelé ton attention et celle de ta Fédération sur l'importance qu'il y avait, pour le Parti et pour sa propagande dans les milieux ouvriers, de voir se constituer, à chaque échelon fédéral, une Commission fédérale ouvrière.*

.....

« *Si dans notre Parti il semble que l'on n'ait pas toujours mesuré la nécessité d'être présent dans les usines, chantiers, établissements, etc..., par contre nos adversaires ne chôment pas et s'emploient à développer le dispositif de leur propagande sur les lieux de travail.*

.....

« *Le Parti doit intensifier les moyens mis à la disposition de nos Militants en direction des milieux ouvriers. Il a décidé en particulier, outre son organe mensuel* « Le Travailleur Socialiste » *de publier un bulletin de liaison et de documentation à l'usage des membres des Commissions exécutives fédérales, des Commissions fédérales ouvrières et des Militants syndicalistes Membres du Parti ou Sympathisants, bulletin faisant connaître périodiquement les positions du Parti sur les problèmes intéressant plus spécialement la classe ouvrière* ».

Circulaire N° 1.127
du 17-11-1961

## ACTION FAMILIALE DU PARTI

« *NOTRE PARTI NE SAURAIT CONTINUER DE SE DESINTERESSER COMPLETEMENT (OU PRESQUE) DE L'ACTION FAMILIALE, et laisser en ce domaine toute l'initiative et tous les postes de responsabilités aux Confessionnels.*

« *Qu'on le veuille ou non, les Organismes familiaux jouent un rôle de plus en plus important dans l'élaboration de la politique sociale du Pays, tant sur le plan national que départemental, et les intérêts de la famille sont de plus en plus pris en considération par les pouvoirs publics.*

.....

« *Nous ne pouvons plus faire confiance, pour cette tâche, à l'Association connue sous le titre* « Aide aux Foyers » *et dont le siège est* 28, *Place St-Georges, Association avec laquelle il convient de cesser toute relation.*

« *PAR CONTRE UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST ACTUELLEMENT MISE EN PLACE, A LAQUELLE NOUS VOUS DEMANDONS D'APPORTER TOUT VOTRE APPUI. Des amis de* « *Force Ouvrière* » *et des camarades du Parti s'y sont associés à titre personnel....*»

« *NOTRE AMI LEBEL, Président de la Fédération Nationale des Associations de Familles Ouvrières,* 26, *rue Mogador, PARIS* (9e) *fournira à chacun d'entre vous des informations complémentaires et des conseils précis, sur les plans TECHNIQUE et JURIDIQUE, pour créer les Sections locales de Familles Ouvrières...* »

# STRUCTURE DU SECRETARIAT GENERAL DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

SUITE à la réunion du COMITE DIRECTEUR du 14 Juin 1961, la structure interne du Secrétariat Général a été modifiée dans un souci de plus grande efficacité.

Cinq postes de « Secrétaires du Parti » ont été créés, entraînant une répartition nouvelle des responsabilités, répartition dont vous trouverez le schéma aux pages 20 et 21.

* * *

IL nous paraît intéressant, à ce propos, de publier le texte d'une étude que notre camarade Joseph BEGARRA a faite au siège du Parti Social-Démocrate Allemand à BONN. Cette étude porte sur la structure et le fonctionnement des services suivants : Documentation, Education, Information, Presse, Groupe Parlementaire Socialiste au Bundestag...

En tenant compte de nos moyens financiers très sensiblement inférieurs à ceux du S.P.D., nous nous sommes inspirés du souci d'organisation de nos camarades allemands en adaptant toutefois leurs méthodes à la structure de notre Parti.

# LE PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE ALLEMAND

ÉTUDE FAITE AU SIÈGE DU S. P. D.

par

JOSEPH BEGARRA

SECRÉTAIRE DU PARTI - MEMBRE DU C. D.

* * *

## I. - SERVICES DE DOCUMENTATION

### A. - ARCHIVES DU PARTI

Les documents, brochures, livres concernant la **doctrine** et **l'histoire** du Parti sont rassemblés et classés dans une bibliothèque.

Ils peuvent être consultés sur place.

### B. - DOCUMENTATION COURANTE

Ce service de documentation répond aux questions posées :

— par les sections du S.P.D.,

— les différents services d'étude (affaires étrangères, sociales, culturelles, etc...),

— les services de presse du Parti.

Une section peut ainsi se renseigner auprès de ce service de documentation sur une question d'actualité, sur un événement des dernières années ; elle peut, par exemple, savoir comment a voté le S.P.D. sur un problème précis.

### 1°) LES SOURCES DE DOCUMENTATION :

— Ouvrages divers,
— journaux quotidiens, hebdomadaires, revues, etc...,
— coupures de journaux classées.

**a) Section de documentation proprement dite.**

Elle est alimentée par des ouvrages divers :

— Annuaire de statistiques sur l'économie en général (charbonnages, acier, etc...),

— livres renseignant sur l'administration, les institutions, la politique, l'économie... des divers pays,

— livres renseignant sur les personnalités politiques,

— Traités internationaux,

— Documents généraux fournis par les Services Gouvernementaux.

**b) Collection de journaux.**

Certains journaux quotidiens (socialistes ou non), hebdomadaires, périodiques, sont reliés et conservés dans les caves.

Il en est de même pour les documents parlementaires et certains bulletins d'information.

**c) Coupures de journaux classées.**

11 journaux quotidiens sont lus ainsi que 60 périodiques et une centaine de bulletins.

Parmi les 11 quotidiens, on compte un journal S.P.D., un journal C.D.U., un journal libéral, quatre grands journaux nationaux d'information, quatre grands régionaux (Berlin, Munich...)

Les articles les plus intéressants sont cochés, découpés et classés.

### 2°) CLASSEMENT :

Le classement comprend 3 grandes divisions territoriales :

— Allemagne,
— Europe,
— Monde.

Dans chacune de ces divisions territoriales, les coupures sont classées par matière :

**a) Allemagne :**

— Economie,
— Finances, Impôts,
— Politique Etrangère,
— Politique Sociale,
— Politique Culturelle,
— Défense, etc...
— .....

**b) Europe :**

Même classement d'après les institutions :
— C.E.C.A., C.E.E., EURATOM.

**c) Monde :**

— OTAN.
— Engins Spatiaux,
— Changements de Gouvernement,
— Courants dans les Partis Frères,
— Etc...

En moyenne, 3.500 coupures par mois sont retenues. Avant d'être rangées dans les armoires, elles sont mises, en fin de semaine, à la disposition des responsables des différents services : affaires étrangères, économiques, etc... après avoir été collées sur des feuilles d'un format uniforme.

Chaque coupure reçoit un numéro de classement assez compliqué et le titre est porté sur un répertoire. Elle est ensuite classée dans une armoire contenant des chemises pendantes.

Une pièce est réservée aux armoires de classement.

A la fin de l'année, le contenu des chemises est rangé dans des boîtes portant à l'extérieur les indications des chemises.

Ce système de classement est en vigueur depuis 1959 et déjà le manque de place se fait sentir.

Il arrive qu'un document ainsi classé, demandé par un membre du C.D., par exemple, ne soit plus récupéré.

### 3°) DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE :

En dehors de cette documentation générale réunie au Siège du S.P.D., le groupe socialiste du Bundestag dispose d'une documentation propre, alimentée par les services de presse, les services diplomatiques, des bulletins spéciaux, etc...

# II. - ÉDUCATION - INFORMATION - PROPAGANDE

### 1°) EDUCATION POLITIQUE AU SEIN DU PARTI :

L'éducation de base est fondée sur le programme fondamental de 1959 dont chaque partie est approfondie au moyen de brochures, de cours.

**Formation des Cadres :**

Il existe 3 écoles de cadres :

**a) Une Ecole Nationale permanente,**

qui peut loger 62 élèves pensionnaires. Le stage de cha-

que série dure une semaine ou deux. Chaque année, cette école reçoit en moyenne 500 élèves. Ceux-ci sont envoyés par les différentes sections du Parti.

L'éducation porte sur la doctrine, le programme fondamental, l'histoire du Parti, la politique générale, l'action communale, l'organisation et l'administration.

Deux degrés d'enseignement sont prévus :

— Cours élémentaire,

— Cours supérieur.

Le personnel enseignant permanent est formé par des professeurs, militants du Parti. Il est fait appel également à des membres du Parti pour traiter des problèmes particuliers.

**b) Ecole Socialiste régionale de BAVIERE :**

Elle est organisée de la même façon.

**c) Ecole Socialiste régionale de l'ALLEMAGNE du SUD :**

Cette école est installée dans un château.

**2°) INFORMATION INTERIEURE DU PARTI :**

Il n'existe pas de bulletin intérieur comparable à celui de la S.F.I.O.

Un Bulletin, tiré à 7.500 exemplaires, adressé aux orateurs et fonctionnaires du Parti, fournit des éléments d'information politique et de propagande (comparable à notre édition « Arguments et Ripostes »).

**3°) PROPAGANDE :**

En dehors de l'action propre des sections et des fédérations, ou ce qui en tient lieu (le S.P.D. comprend 20 régions pour toute l'Allemagne de l'Ouest), une organisation particulière est chargée de la propagande à travers tout le pays.

Cette organisation, directement rattachée au Comité Directeur, compte 30.000 militants, choisis dans toutes les sections, en dehors des fonctionnaires du Parti. Ces militants, pris parmi les plus actifs, acceptent de consacrer une partie de leurs loisirs à la propagande et à l'information du C.D.

Mensuellement, ces 30.000 militants reçoivent une lettre-circulaire, présentant un caractère individuel et, en période électorale, 2, 3 lettres suivant les besoins.

Tout le matériel de propagande du Parti leur est adressé gratuitement ; en particulier des tracts qu'ils sont chargés de distribuer.

Les textes de propagande sont en général très courts, compte tenu de la paresse de lire constatée chez le citoyen moyen. Le tirage atteint quelquefois 2 millions d'exemplaires. Vingt-cinq millions sont sortis depuis deux ans et demi.

L'impression des adresses, des lettres-circulaires, des tracts est très mécanisée.

En retour, ces militants présentent au C.D. des rapports sur l'état d'esprit du Parti, de la population, sur les arguments qu'on leur oppose. Ils recueillent des renseignements plus facilement que les fonctionnaires du Parti, car le citoyen allemand, trop longtemps soumis à une dictature, est encore méfiant et se confie difficilement. Il n'accorde de confiance qu'au collègue du bureau ou au compagnon d'atelier ou d'usine.

Réponse est faite aux observations présentées par ces 30.000 militants, et, lorsqu'elle offre un caractère général, elle est communiquée à l'ensemble de ces militants.

Grâce à ce gallup permanent, le C.D. connaît ainsi le pouls de l'opinion publique à l'égard des divers problèmes d'actualité.

**Propagande directe par lettres individuelles.**

Des lettres sont souvent adressées au S.P.D. par des citoyens non socialistes sur les sujets les plus divers, surtout en période électorale.

Un service spécial est chargé de préparer des réponses individuelles.

Noms et adresses de ces correspondants occasionnels sont enregistrés dans un fichier afin de leur envoyer ultérieurement les publications du Parti destinées à l'extérieur, accompagnées d'une lettre d'envoi personnelle très soignée.

Un an après la première lettre, les noms et adresses de ces correspondants sont communiqués à la section de base de leurs domiciles. Un camarade de la section leur rend visite et s'efforce de les faire adhérer au Parti ou d'en faire des sympathisants.

**4°) PRESSE DU PARTI.**

Un bulletin, « Faits et Arguments », tirant à 70.000 exemplaires, est adressé aux 30.000 militants cités ci-dessus, aux fonctionnaires du Parti, aux parlementaires du Parti (Bonn et lands), aux communes socialistes et aux socialistes des Conseils d'entreprise.

Un journal — « Le Débat » — paraissant de façon irrégulière, relate les débats parlementaires et tire à 750.000 exemplaires. Il est rédigé et financé par le Groupe Parlementaire du S.P.D. D'un prix de revient de 12 fr., il est vendu 4 fr. aux sections. En outre, les parlementaires socialistes se chargent de sa diffusion dans leurs circonscriptions respectives.

Enfin, en période électorale, un journal spécial, destiné

aux Militants socialistes, fournit des arguments pour réfuter les arguments des adversaires.

Sur le plan national, il n'existe pas de quotidien du S.P.D., mais un hebdomadaire à grand tirage — le « Vorwartz » — vendu au public, contient une page de tribune libre ouverte à tous les Militants.

Par contre, le S.P.D. dispose de plusieurs quotidiens régionaux d'information tirant à plus de 100.000 exemplaires.

Un bulletin gratuit est rédigé pour l'étranger par les soins du S.P.D., en français, en anglais et quelquefois en espagnol (Amérique latine).

### 5°) PROPAGANDE PAR RADIO ET PAR FILM.

Un studio, tenu par un technicien du Parti, enregistre sur magnétophone les déclarations des leaders du du S.P.D. qui doivent être diffusées à la radio.

Ce studio prépare également les films de propagande : prises de vues et commentaires.

## III. - SERVICES DE PRESSE AUTONOMES

### 1°) AGENCE DE PRESSE.

Sous forme de société autonome, le S.P.D. a organisé une sorte d'agence de presse qui réalise annuellement un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions d'anciens francs.

C'est une affaire commerciale qui équilibre son budget avec ses propres ressources. Toutefois, le siège de cette société se trouve au siège même du S.P.D. et la liaison avec ce dernier est constante. Sans engager politiquement le S.P.D., cette agence fournit en somme son point de vue officieux sur tous les problèmes d'actualité.

Elle assure à ses abonnés-journaux, postes de radio, ambassades, etc... un service quotidien comprenant diverses rubriques :

— Commentaires politique,
— Secteur Economique,
— Miroir de l'Est,
— Femme,
— Feuilleton, etc...

### 2°) SPEAKER DU S.P.D.

Un fonctionnaire du Comité Directeur, travaillant sous le contrôle de Herbert WEHNER, Vice-Président du S.P.D., donne la position du Parti sur l'événement de l'heure, au moyen de communiqués ou de conférences de presse (une, en moyenne, par semaine).

### 3°) ATTACHE DE PRESSE AU PARLEMENT.

Un attaché de presse auprès du Groupe Parlementaire du S.P.D., assure la liaison avec la presse en général. En cours de session, il donne le point de vue du groupe sur les différents problèmes traités par le Bundestag.

## IV. - LE GROUPE PARLEMENTAIRE DU S. P. D. AU BUNDESTAG

### 1°) COMPOSITION DU BUNDESTAG.

| | |
|---|---|
| C. D. U. ..... | 242 |
| S. P. D. ..... | 190 |
| F. D. P. ..... | 67 |

### 2°) ORGANISATION DU GROUPE SOCIALISTE.

1 Président : OLLENHAUER (Président du S.P.D.).

3 Vice-Présidents.

3 Secrétaires permanents parlementaires :

— administration,
— affaires des Lands, contact avec le Bundesrat,
— affaires juridiques.

Secrétariat Général :

— courrier des députés,
— réception des visiteurs,
— matériel, ronéo, etc...

Bureau de Presse : Attaché de Presse parlementaire cité plus haut.

**Groupes de travail :**

Les députés du S.P.D. sont répartis dans 8 groupes de travail, alors que le Bundestag compte 26 Commissions.

— **Politique Etrangère.** — Réunification allemande ;
— **Politique intérieure ;**

— **Législation intérieure,** pétitions, fonctionnaires d'Etat, questions culturelles, affaires commerciales ;

— **Economie générale :** commerce extérieur, artisanat, petit commerce, ravitaillement, transports, construction de logements, énergie nucléaire ;

— **Politique Sociale :** assistance sociale, questions communales, familiales, service médical, sécurité sociale, législation du travail, invalides de guerre.

— **Budget et Finances.**

— **Expulsés et Réfugiés.**

— **Questions juridiques.** Restitutions aux victimes du nazisme.

— **Défense.**

Chaque groupe de travail est administré par un secrétaire non parlementaire appointé.

Avant la session parlementaire, les groupes se réunissent ensemble ou séparément et chaque fois qu'il est nécessaire en cours de session.

Le Bureau du Groupe se réunit tous les jours, en session, afin de répartir les tâches.

Le Groupe paie une trentaine de fonctionnaires.

# CONCLUSION

**LE S.P.D., avec un budget annuel de l'ordre d'un milliard d'anciens francs, dispose de moyens importants en personnel et en matériel et a réussi à mettre sur pied une organisation moderne et efficace.**

**Avec plus de 600.000 membres payant des cotisations plus élevées qu'à la S.F.I.O., des parlementaires qui versent au Parti et au Groupe environ 20 % de leur indemnité, le S.P.D. peut supporter aisément ces charges.**

**En dehors de ces charges de fonctionnement, le S.P.D. se propose d'engager une dépense d'environ deux milliards d'anciens francs, à l'occasion de la campagne électorale déjà ouverte en vue des élections législatives du 17 septembre. C'est le double de la dépense normale supportée lors des campagnes précédentes.**

**Ces résultats enviables sont obtenus grâce au dévouement extraordinaire des Militants et aux sacrifices consentis**

Coll. Fondation Léo Lagrange

***SECRÉTAIRES DE SECTION :***

- **Répondez rapidement et complètement aux circulaires de votre Secrétariat Fédéral.**

***SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX :***

- **Agissez de même pour les circulaires et demandes de renseignements du Secrétariat National.**

**PLUS QUE JAMAIS, EN CETTE PERIODE DANGEREUSE, NOS LIAISONS DOIVENT ETRE RAPIDES ET SURES.**

*ET CHAQUE FOIS QUE POSSIBLE,* ***NE TRAITEZ QU'UN SUJET PAR LETTRE***

# COMPOSITION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. ET RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

GUY M

SECRÉTA

GEORGES

SECRÉTAIRE

**chargé de la**

VICTOR

TRÉSOR

ROBERT FOUQUART
**SECRETAIRE du Comité Directeur**

ERNEST CAZELLES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-ADJOINT
**chargé des FEDERATIONS**
**et des RELATIONS SYNDICALES**
**ET COOPERATIVES**

ANDRÉ BIDET
**SECRETAIRE**
**aux Questions Africaines et Malgaches**
**chargé des T.O.M. et D.O.M.**

JOSEPH B

**SECRE**

**chargé de la DO**

**de l'EDUCATION et**

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Les Secrétaires généraux-adjoints sont nommés par le Comité Directeur, et pris dans son sein, conformément à l'article 35 des Statuts du Parti.

Les Secrétaires peuvent être, ou non, Membres du Comité Directeur. Ils sont choisis par le Secrétariat général en fonction de ses besoins.

Le Comité Directeur est tenu informé des désignations.

OLLET
RE GÉNÉRAL

BRUTELLE
ÉNÉRAL ADJOINT
OORDINATION

PROVO
R GÉNÉRAL

CHRISTIAN CAILLIERET
**SECRETAIRE**
**aux Questions Administratives**

PIERRE HERBAUT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-ADJOINT
**chargé du Secrétariat**
**à la PROPAGANDE**
**et à la PRESSE**

ROBERT PONTILLON
**SECRETAIRE**
**aux Questions Internationales**

GARRA
AIRE
UMENTATION
e l'INFORMATION

Des précisions sur les attributions sont données aux pages suivantes.

© Fondation Jean-Jaurès

# RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU SECRETARIAT DU PARTI

## GUY MOLLET
**SECRETAIRE GENERAL**

●

## Georges BRUTELLE
**Secrétaire général-adjoint chargé de la Coordination**

●

## Victor PROVO
**Trésorier général**

●

### Ernest CAZELLES

**Secrétaire général-adjoint chargé des FEDERATIONS ET DES RELATIONS SYNDICALES ET COOPERATIVES**

- Relations avec les **Fédérations.**
- Direction des **Délégués Généraux** et de leurs tournées.
- **Conflits** fédéraux.

**Commissions:**

Ouvrière et des G.S.E. - Cercles J. Jaurès

Agricole - Commission Nationale d'Etudes.

- **Relations avec :**

Syndicats Ouvriers ;

Mouvement coopératif ;

Organisations agricoles.

### Pierre HERBAUT

**Secrétaire général-adjoint chargé du SECRETARIAT A LA PROPAGANDE ET A LA PRESSE**

- Mise au point des **thèmes de propagande.**
- **Organisation des campagnes** écrites et parlées en relation avec le Secrétariat « documentation - éducation - informatoin » et avec les Fédérations.
- **Campagnes électorales.**
- Problèmes de la **Presse** française, **Télé, Radio.**
- **Relations** avec Presse Française - Agences Radio, Télé.
- **Contrôle** de la Presse du Parti : (Nationale, Régionale, Quotidienne et Périodique).
- **A.P.L. et Régie Publicitaire.**

Instruction des **indisciplines de presse.**

- Rapport avec les **Mouvements de Jeunes.**

Sports - Tourisme - Culture.

Annexe **J.S. - E.S.**

Fondation Jean Jaurès

## Christian CAILLIERET

### Secrétaire aux QUESTIONS ADMINISTRATIVES

- **Budget - Personnel.**
- **Matériels - travaux - entretien.**
- **Organisation des Congrès et Conseils nationaux.**
- **Organisations du Parti :**
- Fédération des Elus.
- Mouvement de l'Enfance Ouvrière - Entraide Ouvrière Française.
- **Commissions :**
  - — Féminine ;
  - — Familiale ;
  - — Anciens Combattants.
- **Relations Extérieures :**
  - — Locataires - U.N.A.F.
  - — A.C. et Victimes de guerre ;
  - — Vieux Travailleurs.
- **Editions intérieures du P. S.**
  - — Expéditions ;
  - — Fichier.

## Robert FOUQUART

### Secrétaire du COMITE DIRECTEUR

- **Procès-verbaux :**
  - — du Comité Directeur.
  - — du Bureau du Parti.
  - — du Secrétariat du Parti.
- **Archives des décisions des instances nationales.**
- **Contrôle** de l'**application** de ces **décisions.**
- Instruction des **indisciplines parlementaires.**
- **RECEPTION DES MILITANTS DE PASSAGE** et leur orientation dans les services.
- **Service du courrier et de toutes les interventions.**

N.B. — Les interventions seront formellement interdites à tout autre service.

## Joseph BEGARRA

### Secrétaire chargé de la DOCUMENTATION de l'EDUCATION et de l'INFORMATION

- **Bureau de Documentation et des Archives politiques.**
- **Préparation de la Documentation intérieure du Parti.**
- **Rédaction du matériel d'éducation, d'information et de propagande** (Brochure, tracts, affiches), Histoire, Doctrine, Actualité, Mise en œuvre, Préparation de **films** de propagande et **d'émissions Radio et Télé.**
- **Ecole du Militant - Ecole socialiste.**
- **Etudes et statistiques** pour les besoins de la Propagande.
- **Revue de Presse et de Radio,** en vue :
  1° de l'Information des Services du Parti.
  2° de la Préparation des ripostes aux adversaires.

Cercle Fondation Jean Jaurès

## Robert PONTILLON

### Secrétaire aux QUESTIONS INTERNATIONALES

- **Documentation** sur les Problèmes Internationaux et les Partis Frères.
- **Relations avec les Partis Frères** (sauf Afrique - Madagascar).
- **Relations avec l'Internationale Socialiste.**
- **Préparation des Conférences Internationales** (Générales ou Régionales).
- **Information des Militants** — (en liaison avec le Secrétariat à l'Information) sur les Problèmes internationaux.
- Etudes des problèmes relatifs aux **Pays en voie de développement,** en liaison avec le Secrétariat chargé des Affaires d'Outre-Mer.
- **Relations avec les Ambassades.**
- **Relations avec la Presse étrangère.**

## André BIDET

### Secrétaire aux QUESTIONS AFRICAINES et MALGACHES (chargé des T.O.M. et D.O.M.)

- Compétence territoriale.: **Afrique, Madagascar, T.O.M., D.O.M.**
- **Commission des Pays en voie de développement.**
- **Documentation** relative à ces Pays.
- **Information** des Militants sur les **problèmes d'Outre-Mer.**
- **Relations avec les Partis Frères** et les Formations démocratiques, les Fédérations S.F.I.O. des différents Pays, Territoires ou Départements d'O.M.
- **Relations avec les Ambassades de ces Nouvelles Républiques** et éventuellement avec leur gouvernement.
- Etude des**problèmes** posés par la situation en France des **Citoyens originaires de ces Pays** (Ouvriers - Etudiants).
- **Relation avec la Presse** concernant les problèmes relatifs à ces Pays.
- **En liaison avec le Secrétariat international :** Etude des problèmes posés par les Pays en voie de développement.


POUR VOUS FEMMES !

**Enfin un journal sérieux...**
**Des articles instructifs...**
**Une formule originale...**

# FEMMES

BIMESTRIEL SOCIALISTE POUR LA MILITANTE ET POUR LA CITOYENNE

SECRETAIRES DE SECTIONS
MILITANTS
MILITANTES

**VOTRE DEVOIR**

**Faire autour de vous de nouvelles lectrices et des abonnées nombreuses**

**Abonnement : 5 NF par an - CCP : 10.459-81 Paris**
**Rédaction et Administration : 12, Cité Malesherbes PARIS (9e)**

# COMITÉ DIRECTEUR

# DÉCISIONS (14 Juin au 20 Octobre 1961)

## RÉUNION DU 14 JUIN 1961

*Président: A. BIDET*

### I. — ORGANISATION DU SECRETARIAT GENERAL.

Le Comité Directeur est informé de la nouvelle répartition des tâches du Secrétariat Général.

### II. — AFFAIRE LE TROQUER.

Après avoir pris connaissance du dossier concernant les rapports de la Fédération de la Seine avec le camarade Le Troquer, le Comité Directeur fait confiance à la Fédération pour régler ce problème dans le cadre de la procédure prévue par les Statuts et dans le seul intérêt du Parti.

### III. — RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES.

Après un examen approfondi des résultats des élections cantonales, le Comité Directeur s'est félicité des succès sensibles remportés par le Parti dans l'ensemble du pays — succès en voix et en sièges que l'information officielle et la plus grande partie de la presse se sont ingéniées à dissimuler. Un document sera publié à ce sujet.

### IV. — RAPPORTS DU PARTI AVEC LA GAUCHE EUROPEENNE.

Le Comité Directeur se félicite de l'accord intervenu avec la Gauche Européenne, tant sur le plan national que sur le plan international. Il invite en conséquence tous ses Militants à travailler au sein de ce Mouvement. Un appel dans ce sens sera adressé aux Fédérations.

### V. — ALGERIE. - AJOURNEMENT DE LA CONFERENCE D'EVIAN.

Après avoir examiné dans le détail l'état du problème algérien au lendemain de l'ajournement de la Conférence d'Evian, et conscient de traduire la volonté unanime du Pays, le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O. souhaite la reprise rapide des négociations dans un esprit de conciliation et de compréhension mutuelle.

### VI. — EPURATION ET APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DE LA CONSTITUTION.

Le Comité Directeur dénonce la lenteur de l'épura tion et la faiblesse de l'action entreprise contre les factieux. Il s'inquiète, dans le même temps, de la mise en œuvre par le Gouvernement de méthodes susceptibles de frapper les individus pour des motifs étrangers à ceux qui ont justifié l'application de l'Art. 16.

Il proteste, en particulier, contre l'imprécision des textes permettant le dégagement de Fonctionnaires et de Militaires, imprécision de nature à en permettre l'utilisation à l'encontre d'agents de l'Etat pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'épuration rendue nécessaire par les menaces permanentes de putsch.

### VII. — MOTION DE LA FEDERATION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE MARQUANT LA SOLIDARITE DU PARTI AVEC LES TRAVAILLEURS ESPAGNOLS (Motion renvoyée au C.D. par le 53e Congrès).

La Commission des Affaires Internationales est chargée de préparer un texte qui sera soumis au Comité Directeur.

### VIII. — MOTION DE LA SECTION DE CORBEIL-ESSONNES (S.-et-O.) RELATIVE AU DROIT DE GREVE DES FONCTIONNAIRES.

Il sera rappelé à la Section que la Motion du Congrès a traité de ce problème.

## IX. — PROCESSUS POUR POURVOIR AUX VACANCES EVENTUELLES DANS LE COMITE DIRECTEUR, COMPTE TENU DES NOUVELLES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 32 DES STATUTS.

Le texte ci-après est adopté à l'unanimité :

PREMIER CAS. — LA GARANTIE DE REPRESENTATION A ETE APPLIQUEE.

*Cette garantie doit continuer à jouer, c'est-à-dire que la minorité qui en a bénéficié doit, si possible, conserver le nombre de ses Représentants.*

*En conséquence, si un camarade appartenant à ladite minorité cesse de faire partie du Comité Directeur, il sera remplacé par celui des camarades venant ensuite sur la liste et signataire de la Motion critère.*

*A défaut d'un camarade remplissant les conditions ci-dessus, le candidat ayant obtenu le plus de voix parmi ceux éliminés par le jeu de la garantie est appelé à siéger au Comité Directeur.*

*Si le camarade ayant quitté le Comité Directeur n'appartient pas à la minorité ayant bénéficié de la garantie, il est remplacé par le camarade ayant obtenu le plus de voix parmi ceux éliminés par le jeu de cette garantie.*

DEUXIEME CAS. — LA GARANTIE — QU'ELLE AIT ETE DEMANDEE OU NON — N'A PAS EU A ETRE APPLIQUEE.

*En cas de vacance, c'est le camarade classé en tête des non-élus qui rentre au Comité Directeur.*

***

*Dans le cas d'application de la décision du Comité Directeur en date du 18 septembre 1946 fixant le processus pour pourvoir aux vacances éventuelles créées par des élections législatives (article 31 des Statuts : 45 Membres dont 20 Parlementaires au maximum), il sera tenu compte des dispositions ci-dessus.*

# RÉUNION DU 12 JUILLET 1961

Président : Albert GAZIER

## I. — COMMEMORATION DE LA REVOLUTION ESPAGNOLE.

Le Comité Directeur a adopté le texte suivant :

« *IL y a vingt-cinq ans aujourd'hui, le Général* » *FRANCO, appuyé par la Légion Etrangère et* » *l'Armée d'Afrique, s'insurgeait contre le Gouverne-* » *ment légitime de l'Espagne.*

» *La complicité active d'HITLER et de MUSSO-* » *LINI, encouragée par la lassitude et l'impuissance* » *des Démocraties occidentales, devait finalement con-* » *sacrer, après trente-deux mois de résistance héroï-* » *que, la défaite du Peuple espagnol.*

» *Première victoire du fascisme international, la* » *capitulation de Madrid devait précéder de peu* » *l'agression hitlérienne et l'asservissement de l'Eu-* » *rope.*

» *En ce vingt-cinquième anniversaire, la S.F.I.O.* » *salue le vaillant Peuple espagnol en qui survit tou-* » *jours l'amour de la Liberté et de la Justice. Solidaire* » *de tous les Républicains d'Espagne qui, depuis un* » *quart de siècle, n'ont pas rompu la lutte contre la* » *dictature franquiste, sa pensée fraternelle va tout* » *particulièrement vers le P.S.O.E. et l'U.G.T., vail-* » *lantes avant-garde du libre Mouvement ouvrier es-* » *pagnol.*

» *Conscient de ses responsabilités et de ses devoirs* » *à l'égard de tous ceux qui n'ont jamais désespéré de* » *la Démocratie, le Parti Socialiste S.F.I.O., qui ne dis-* » *tingue pas entre les fascismes, réaffirme à cette oc-* » *casion son opposition absolue à toute politique* » *tendant à dédouaner le régime franquiste sur le plan* » *international.*

» *On ne défend pas la Liberté avec les liberticides.*

» *On ne sauvera pas la Démocratie européenne* » *avec un FRANCO.*

» *Le Parti Socialiste S.F.I.O. dénonce à cette occa-* » *sion l'attitude équivoque et les inqualifiables mani-* » *festations de complaisance du Gouvernement fran-* » *çais à l'égard d'un régime qui a fait en Espagne tant* » *de martyr s et a soutenu par ailleurs, puis accueilli* » *sur son territoire, les Généraux félons et les Acti-* » *vistes français responsables du putsch d'Algérie.*

» *En conséquence, le Comité Directeur attire l'at-* » *tention du Gouvernement sur les dangers et les illu-* » *sions d'une telle politique, tout autant que sur les* » *brimades inadmissibles dont sont aujourd'hui victi-* » *mes ceux des Républicains espagnols à qui notre* » *Pays s'est fait honneur d'offrir un asile.*

» *La S.F.I.O. s'affirme pour sa part résolue à ne* » *rien négliger pour favoriser le retour de l'Espagne* » *dans la Communauté des Nations libres.*

» *Elle salue à cet égard, comme un signe encoura-* » *geant, la constitution de l'Union des Forces Démo-* » *cratiques d'Espagne, dont le manifeste récent ouvre* » *la voie à une solution démocratique du problème es-* » *pagnol.*

» *Après vingt-cinq ans de misère et d'oppression,* » *un espoir se lève enfin sur l'Espagne. Entre le fas-* » *cisme et le communisme, il existe aujourd'hui une* » *alternative démocratique* ».

## II. — DESIGNATION DES RESPONSABLES DES SECTIONS DE LA C.N.E.

Le Comité Directeur approuve la désignation des Responsables des Sections de la Commission Nationale d'Etudes :

| | | |
|---|---|---|
| **AFFAIRES ECONOMIQUES** | *Parlementaire* | CHANDERNAGOR ; |
| | *Technicien* | VERRET. |
| **AERONAUTIQUE** | *Parlementaire* | SCHMITT ; |
| | *Technicien* | SUTTER. |
| **ANCIENS COMBATTANTS** | *Parlementaire* | DARCHICOURT ; |
| | *Technicien* | FERRIER. |
| **DEFENSE NATIONALE** | *Parlementaire* | SCHMITT ; |
| | *Technicien* | CHASSAGNE Yvette. |
| **EDUCATION NATIONALE** | *Parlementaire* | DUCHATEAU ; |
| | *Technicien* | DEIXONNE. |
| **FINANCES** | *Parlementaire* | LARUE ; |
| | *Technicien* | TIXIER. |
| **FONCTION PUBLIQUE** | *Parlementaire* | NAYROU ; |
| | *Technicien* | ESCLATINE. |
| **INFORMATION (I)** | *Parlementaire* | BOUTARD ; |
| | *Technicien* | NAHON. |
| **CONSTRUCTION** | *Parlementaire* | DENVERS ; |
| | *Technicien* | CHOCHOY Odile. |
| **SANTE** | *Parlementaire* | FOURNIER ; |
| | *Technicien* | FOLIARD. |
| **SECURITE SOCIALE** | *Parlementaire* | CASSAGNE ; |
| | *Technicien* | MICHEL. |
| **TRANSPORTS** | *Parlementaire* | DUMORTIER ; |
| | *Technicien* | VAYE. |
| **TRAVAIL** | *Parlementaire* | CASSAGNE |
| | *Technicien* | HORNEZ |
| **TOURISME** | *Parlementaire* | MISTRAL ; |
| | *Technicien* | COUTIN. |
| **COMITE LEGISLATIF** | *Parlementaire* | CHANDERNAGOR ; |
| | *Technicien* | BRUNSCHVICQ Betty. |

(I) La Section INFORMATION de la C.N.E. comprend 4 sous-sections avec les responsables techniciens suivants : Presse: NAHON ; radio : CARPENA ; cinéma : Je Jean OTTAVY ; théâtre : MURRAY.

### III. — RESPONSABLES DE LA COMMISSION NATIONALE OUVRIERE.

Sont désignés:
René CASSAGNE ; MARIAGE ; Edouard BARON.

### IV. — Délégués du Parti au Comité Social créé à la demande de la S.F.I.O. au sein du Bureau de Liaison des Partis Socialistes de l'Europe des Six :

CAZELLES ; DARCHICOURT ; suppléant: MARIAGE

### V. — SITUATION POLITIQUE GENERALE.

Après avoir examiné dans le détail la situation politique générale, et notamment le problème agricole, il est décidé qu'une réunion du Comité Directeur aura lieu fin septembre avec, à l'ordre du jour, trois Rapports portant :

1° sur le bilan des décisions prises par le Gouvernement en matière de politique agricole ;

2° sur l'évolution du Marché Commun en matière agricole ;

3° sur l'insuffisance de la statistique en matière d'économie agricole.

### VI. — MISSIONS OFFICIELLES CONFIEES AU COMTE DE PARIS.

Après échange de vues, le Comité Directeur décide de publier des articles dans la presse et envisage un communiqué si le Comte de Paris rédicivait.

### VII. — INSTITUTIONS.

Après un large échange de vues sur les Institutions et l'Article 16, le communiqué ci-après a été adopté à l'unanimité :

*« Le Comité Directeur tient à se faire l'écho des » inquiétudes, chaque jour aggravées, des Démocrates » de ce Pays devant des atteintes que le Pouvoir fait » subir sans cesse davantage à l'esprit et à la lettre » de la Constitution.*

*» Il félicite les porte-parole du Parti au Parlement, » Guy MOLLET et Gaston DEFFERRE, d'avoir solen- » nellement dénoncé la dangereuse erreur qui consiste » « à confondre les applaudissements de la foule avec » l'assentiment du peuple », à mépriser les mandatai- » res de la souveraineté nationale, bref, à substituer » la décision d'un homme seul à l'équilibre indispen- » sable en Démocratie entre un Gouvernement qui » vraiment gouverne et un Parlement qui vraiment » contrôle et légifère.*

*» Un Pouvoir qui, par de telles méthodes, croit » affirmer sa force, se condamne au contraire aux » pires faiblesses, incite le Citoyen, en l'absence de » tout autre recours, à se faire justice lui-même par » la violence et expose ainsi le Pays aux pires convul- » sions, au chaos ou au triomphe des extrêmistes ».*

### VIII. — APPEL A LA VIGILANCE DES DEMOCRATES.

Le Comité Directeur donne mandat au Bureau de lancer un appel à tous les Démocrates, à tous les Militants afin que dans la période de vacances ils restent vigilants face aux agissements des activistes qui risquent de profiter de cette période pour renouveler leur putsch.

## RÉUNION DU 6 SEPTEMBRE 1961

*Président: Georges BRUTELLE*

### I. — PARTICIPATION FINANCIERE DU PARTI A L'ERECTION D'UNE NOUVELLE STATUE JEAN JAURES A MONTPELLIER.

A l'unanimité, il est décidé que le Parti apportera sa participation financière. Le montant de cette participation sera fixé par le Secrétariat Général après contact avec les camarades de l'Hérault.

### II. — PRIX DE LA FONDATION PAUL-HENRI SPAAK.

Après avoir félicité Jules Moch, lauréat du prix pour 1961, le Comité Directeur désigne Ernest Cazelles, Gérard Jaquet et Augustin Laurent pour représenter le Parti à la cérémonie de remise du prix (11 septembre à Bruxelles).

### III. — RAPPORT DE KLEBER LOUSTAU SUR LE BILAN DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIERE DE POLITIQUE AGRICOLE.

Le Comité Directeur remercie Kléber Loustau et les camarades de la Commission Nationale Agricole pour l'excellent Rapport et décide que ce texte, mis au point en tenant compte des suggestions présentées, sera envoyé :

1° aux Membres du Groupe Parlementaire ;

2° aux Membres de la Commission des Affaires Economiques du Parti ;

3° aux Responsables agricoles fédéraux.

En outre, le Secrétariat Général utilisera ce Rapport pour établir des fiches destinées à l'information des Militants et propagandistes du Parti.

### IV. — EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE GENERALE.

Après un très large échange de vues sur la situation politique générale, et plus particulièrement sur le fonctionnement des Institutions, il est décisé que le Parti entreprendra une vaste campagne pour alerter l'opinion publique sur les défaillances du Pouvoir.

A cet effet, le Comité Directeur approuve l'initiative du Groupe Parlementaire de déposer une Motion de censure et décide de convoquer un Conseil National extraordinaire qui se réunira à Puteaux les 27 et 28 septembre 1961.

Le communiqué ci-après a été publié :

*« Le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., » réuni le mercredi 6 septembre,*

*» Considérant l'évolution de la situation générale » et plus particulièrement celle du fonctionnement des » Institutions en France,*

*» Décide la convocation rapide d'un Conseil Natio- » nal Extraordinaire ».*

# RÉUNION DU 20 OCTOBRE 1961

*Président: Georges BRUTELLE*

### I. — COMMISSION DU PARTI SUR LES INSTITUTIONS ET LA LOI ELECTORALE.

Mandat est donné au Secrétariat Général de faire fonctionner cette Commission et de pourvoir au remplacement des camarades qui ne peuvent assister aux réunions.

Le rapport de Weill-Raynal sur la loi électorale sera soumis à la Commission avant d'être présenté au Comité Directeur.

### II. — PREPARATION DU CONSEIL NATIONAL CHARGE DE SE PRONONCER SUR LE PROJET DE PROGAMME FONDAMENTAL.

Les Fédérations seront informées, le moment venu, qu'elles disposeront d'un nouveau délai de 8 jours pour déposer des amendements. Seuls pourront être examinés les amendements reçus pendant ce délai et, bien entendu, ceux déposés antérieurement.

### III. — RENCONTRE GUY MOLLET-MENDES-FRANCE.

Guy MOLLET précise les conditions dans lesquelles cette rencontre a été fixée et en fait le compte rendu détaillé.

### IV. — DELEGATION DU PARTI AU COMITE DE LA GAUCHE.

Georges BRUTELLE donne lecture de la lettre de DUBOIS, Sénateur du Nord, et demande au Comité Directeur de maintenir Notre camarade dans la délégation.

### V. — RENCONTRE ENTRE LES DELEGATIONS DU PARTI ET DU P.S.U.

Après le compte rendu de Georges BRUTELLE et une large discussion, il est décidé :

1° d'ajourner la nouvelle rencontre prévue jusqu'à ce que le climat soit modifié ;

2° d'écrire au P.S.U. pour lui faire part de nos griefs ;

3° de publier le communiqué ci-après :

*« Le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O. » a entendu un rapport sur les entrevues qui ont eu » lieu en application des décisions du Conseil National » Extraordinaire sur le regroupement de la gauche dé- » mocratique. Il s'est félicité des premiers résultats » obtenus, mais a tenu à souligner le caractère anti- » unitaire des manœuvres de certains éléments de la » gauche française. Il dénonce en particulier la publi- » cation dans « L'Express » de fausses informations » sur les rencontres entre la S.F.I.O. et le P.S.U. et de » calomnies portant atteinte à la mémoire de Paul » RAMADIER. Il regrette l'équivoque maintenue par » la direction du P.S.U. sur le caractère des relations » de la gauche démocratique avec le Parti Commu- » niste, notamment par la publication d'un communi- » qué commun du Parti Communiste et du P.S.U. au » lendemain de l'entrevue entre le P.S.U. et le Parti » Socialiste S.F.I.O. Le Comité Directeur estime que » de tels procédés obligent d'ajourner la nouvelle ren- » contre qui était prévue ».*

### VI. — ATTITUDE DU PARTI VIS-A-VIS DU « MONDE BILINGUE » ET DE SES FILIALES.

Après avoir entendu le Rapport de Mourice PIC, le Comité Directeur :

1° confirme sa décision du 28 mars 1957 invitant les Membres du Parti à cesser toute collaboration avec le « Monde Bilingue » ;

2° décide d'étendre cette interdiction aux Organisations ci-après contrôlées par le « Monde Bilingue » :

— *La Fédération des Villes Jumelées de la République Française et de la Communauté,*

*Secrétaire Général :* M. SUANT, *Maire d'Antony,*

*Président :* M. FOSSORIER, *Maire de Deauville, 13, rue Racine, Paris ;*

— *Le Conseil Economique et Culturel des Villes Jumelées : 13, rue Racine, et 273, rue Saint-Jacques, Paris,*

*Président :* M. Edgar FAURE, *Sénateur, ancien Président du Conseil ;*

— *La revue « Cités Unies », 13, rue Racine, Paris ;*

— *Le Comité Est-Ouest des Villes Jumelées, 13, rue Racine, Paris ;*

— *Le Comité Marché Commun des Villes Jumelées, 13, rue Racine, Paris ;*

— *Le Groupe Parlementaire des Villes Jumelées, Président :* M. DUTHEIL.

Mandat est donné à Maurice PIC d'insister auprès des camarades déjà engagés dans l'une quelconque de ces Organisations pour qu'ils s'en retirent.

En outre, une circulaire sera envoyée à tous nos Elus municipaux et cantonaux pour leur faire connaître les motifs de la décision du Comité Directeur.

## VII. — ATTITUDE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DES TRAVAILLEURS ALGERIENS.

Le communiqué ci-après a été adopté à l'unanimité :

*« Le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., » particulièrement inquiet du développement pris dans » la région parisienne par les récentes manifestations » musulmanes, dénonce les mesures de discrimination » raciale pirses par le Pouvoir à l'égard des Travailleurs algériens.*

*» En effet, bien que régis par les Lois françaises, » ces Travailleurs ont fait l'objet de mesures particulières : interdiction de circuler le soir, fermeture des » cafés.*

*» La démonstration est faite que ces mesures inadmissibles ne contribuent même pas à garantir la sécurité, mais accroissent la menace en fournissant un » aliment à l'action des meneurs F.L.N.*

*» Manifestations et répression risquent désormais » de se succéder dans un climat d'autant plus dangereux que les agents de la police parisienne ont été » gravement éprouvés par les attentats terroristes.*

*» Pour garantir la Paix dans la capitale et sa » banlieue, le Ministère de l'Intérieur doit renoncer à » la fois aux représailles collectives et aux excès d'une » répression aveugle ».*


POUR L'ORGANISATION DE VOS LOISIRS :
FAITES CONFIANCE A LA

**Fédération Nationale des Foyers et Clubs de Loisirs Léo Lagrange**

SPORTS
CULTURE POPULAIRE
CINE-CLUBS
BIBLIOTHEQUE
THEATRE
VACANCES DE NEIGE
CAMPS D'ETE

**Renseignez-vous !**
**Demandez la documentation à :**

FEDERATION NATIONALE LEO LAGRANGE
21, Rue de Provence, 21
PARIS (9e)
Téléphone : Pro 80-81

UN JOURNAL JEUNE...
FAIT PAR DES JEUNES
POUR LES JEUNES...

**Lutter**

HEBDOMADAIRE
ORGANE NATIONAL DE COMBAT
DES JEUNESSES SOCIALISTES

SECRETAIRES DES SECTIONS
MILITANTS ADULTES...

**VOTRE DEVOIR**

**Vous abonner**
**Abonner vos enfants**
**Faire de nombreux abonnés autour de vous**

Abonnement : NF 5,00 par an - C.C.P. 5985-50 Paris
JEUNESSES SOCIALISTES
12, Cité Malesherbes PARIS (9e)

# BUREAU DU PARTI

# DÉCISIONS (7 Juin au 11 Octobre 1961)

## RÉUNION DU 7 JUIN 1961

### I. — ELECTIONS CANTONALES - PREMIER TOUR.

Il est procédé à un échange de vues sur les résultats du premier tour.

En attendant les résultats du deuxième tour, mandat est donné au Secrétariat Général de souligner dans le « Populaire » les pertes de voix de l'U.N.R. et du Parti Communiste.

### II. — RAPPORTS DU PARTI AVEC LA GAUCHE EUROPEENNE.

Gérard Jaquet informe le Bureau de l'accord intervenu avec la Gauche Européenne.

La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur.

## RÉUNION DU 26 JUIN 1961

### EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE GENERALE.

Il est procédé à un large échange de vues, notamment sur la situation du monde paysan et sur l'Algérie.

En ce qui concerne le problème algérien, le Bureau fait unanimement confiance au Secrétaire Général du Parti pour développer demain, à la tribune de l'Assemblée Nationale, les idées exposées dans son interview à « Démo 61 » du 22 juin 1961.

## RÉUNION DU 27 JUILLET 1961

### I. — PROCHAINES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR ET DU BUREAU.

a) La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au 6 septembre. Si les circonstances l'exigent, le Comité Directeur sera convoqué en réunion extraordinaire.

b) Le Bureau sera également convoqué en cas de besoin, et notamment si le Parlement se réunit.

c) Les Membres du Comité Directeur et du Bureau seront invités à fournir au Secrétariat leur adresse de vacances.

### II. — COMPTE RENDU, PAR ANDRE BIDET, DU CONGRES DU PARTI SOCIALISTE MALGACHE

Confiance est faite à André Bidet pour dénoncer dans la presse, en temps opportun, les erreurs commises à l'égard de nos amis malgaches par l'actuel gouvernement français.

### III. — CONGRES DU PARTI SOCIALISTE ESPAGNOL EN EXIL.

On protestera dans le « Populaire » contre le refus de permettre aux camarades espagnols de tenir leur Congrès à Toulouse.

### IV. — SITUATION POLITIQUE GENERALE.

Le communiqué ci-dessous est adopté :

*« Devant les graves événements de Bizerte, le » Parti Socialiste S.F.I.O. estime que rien ne justifie » les violences risquant de mettre en cause l'amitié » durable entre les peuples français et tunisien qu'au- » cun désaccord fondamental ne sépare réellement.*

*» Il ne juge pas le moment opportun de revenir sur » les responsabilités encourues.*

*» Il n'en croit que plus nécessaire de souhaiter » qu'aucune possibilité ne soit gâchée, ni aucune ini- » tiative négligée, afin d'aboutir de toute urgence à » une solution négociée et pacifique du conflit ».*

# RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 1961

**EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE.**

Il est procédé à un large échange de vues.

D'autre part, le communiqué ci-après a été publié :

« *Le Bureau du Parti Socialiste S.F.I.O. se félicite* » *de l'attitude du Groupe socialiste au Sénat et à* » *l'Assemblée nationale.*

» *Il remercie tout particulièrement ses porte-parole* » *qui ont su traduire avec fermeté la protestation du* » *Parti et du Pays devant l'évolution des institutions* ».

# RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 1961

**I. — DECES DE MARCEL BERTRAND, SENATEUR DU NORD.**

Le Bureau du Parti Socialiste, ému par la tragique nouvelle, adresse ses fraternelles condoléances à la famille de Marcel BERTRAND et aux camarades de la Fédération du Nord.

**II. — COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION DU COMITE DE LA GAUCHE.**

Georges BRUTELLE informe le Bureau des résultats des différents contacts pris avec les Organisations syndicales libres et du climat qui s'est dégagé de la dernière réunion du Comité.

**III. — RENCONTRE AVEC LE C.N.A.L.**

Ernest CAZELLES informe le Bureau des projets du C.N.A.L. en ce qui concerne la reprise d'une action publique de défense laïque en octobre prochain.

**IV. — SITUATION POLITIQUE GENERALE.**

Après avoir été informé, par le Secrétaire Général du Parti, de l'intention du Président de la République de recevoir une délégation du Parti, le Bureau :

1° Estime à l'unanimité des présents qu'il y a lieu de répondre affirmativement à cette invitation ;

2° Demande à l'unanimité des présents, moins une voix contre, que cette entrevue ait lieu avant la réunion du Conseil National ;

3° Désigne pour faire partie de cette délégation :

Guy MOLLET, Secrétaire général du Parti ;

Georges BRUTELLE, Secrétaire général adjoint du Parti ;

Francis LEENHARDT, Membre du Bureau du Parti, Président du Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ;

Antoine COURRIERE, Membre du Bureau du Parti, Président du Groupe socialiste au Sénat ;

René SCHMITT, Membre du Comité Directeur du Parti, Vice-Président du Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ;

Marcel CHAMPEIX, Membre du Comité Directeur du Parti, Vice-Président du Groupe socialiste au Sénat.

# RÉUNION DU 4 OCTOBRE 1961

**I. — DEFENSE DE LA LAICITE - ACTION COMMUNE AVEC LE C.N.A.L.**

Le Bureau approuve le projet de vœu qui sera envoyé aux camarades du Parti pour en saisir les Conseils Généraux.

**II. — RAPPORTS AVEC LE P.S.U.**

Georges BRUTELLE informe le Bureau de l'état des relations avec le P.S.U. dans le cadre du rassemblement des Démocrates.

**III. — RENCONTRE GUY MOLLET-MENDES-FRANCE.**

Georges Brutelle précise les conditions dans lesquelles cette rencontre a été décidée et en fait le compte rendu.

**IV. — DESIGNATION DE LA DELEGATION S.F.I.O. POUR LE CONGRES DE L'I.S. A ROME.**

Guy MOLLET, BIDET, GAZIER, P. HERBAUT, JAQUET, LEENHARDT, J. MOCH, PIETTE, PINEAU, PONTILLON, ont été désignés.

**V. — FEDERATION DE LA NIEVRE - CONFLIT ENTRE DEUX CONSEILLERS GENERAUX.**

Le dossier, dont le Bureau du Parti a été saisi par la Fédération de la Nièvre, sera transmis à la C.N.C.

En même temps, la Fédération sera invitée à mettre ses Statuts en harmonie avec les Statuts nationaux (La C.N.C. en sera informée).

**VI. — EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE.**

Après échange de vues, il est décidé de publier, dès demain, dans le « Populaire », une série d'articles développant les raisons de l'opposition du Parti au pouvoir.

# RÉUNION DU 11 OCTOBRE 1961

## I. — REGROUPEMENT DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE.

Geoages BRUTELLE informe le Bureau des décisions prises au cours de la réunion du 11 octobre 1961.

Par ailleurs, mandat est donné à Antoine COURRIERE de prendre contact avec le Président du Sénat.

## II. — LETTRE DU P.S.U. AU SUJET D'UNE RENCONCONTRE AVEC UNE DELEGATION DU PARTI.

Le Bureau estime qu'il convient de répondre à cette invitation, étant entendu que dès le début de l'entrevue les représentants du Parti :

1° feront connaître qu'il n'est pas possible que ces rencontres se renouvellent si le P.S.U. continue ses attaques contre le Parti et contre ses Responsables ;

2° demanderont une discussion approfondie sur le problème de l'action commune avec le Parti Communiste.

La délégation S.F.I.O. sera composée de Georges BRUTELLE, Albert GAZIER et Francis LEENHARDT.

## III. — ARRESTATION DE REPUBLICAINS ESPAGNOLS EN EXIL.

Mandat est donné au Secrétariat Général de publier un communiqué exprimant la protestation du Parti contre ces mesures inqualifiables :

« *Le Bureau du Parti Socialiste S.F.I.O. élève la* » *plus énergique protestation contre les mesures in-* » *qualifiables prises par le Gouvernement français à* » *l'égard des Républicains espagnols en exil.*

» *Déjà, depuis quelque temps, une politique de res-* » *trictions en ce qui concerne les droits des réfugiés* » *espagnols, et notamment l'exercice de leurs libertés* » *politiques, n'avait pas manqué d'inquiéter quiconque* » *considère comme indivisible la défense de la Démo-* » *cratie et comme indispensable la solidarité avec les* » *Démocrates espagnols qui ont dit « non » à la dic-* » *tature franquiste.*

» *Il est évident que tout dernièrement cette orien-* » *tation gouvernementale s'est précisée, prend un tour* » *des plus alarmants, mais aussi des plus odieux, puis-* » *qu'elle apparaît comme la conséquence de tracta-* » *tions et l'application d'accords entre le Gouverne-* » *ment français et le régime de Franco.*

» *Le Gouvernement français n'ayant pu éviter* » *l'installation en Espagne de certains chefs fascistes* » *(de l'O.A.S.) ne craint pas de recourir au plus odieux* » *des marchandages sur le dos de ceux qui ont consenti* » *les plus durs sacrifices pour défendre les libertés —* » *et pour nombre d'entre eux nos propres libertés —* » *aux heures difficiles de la guerre et de l'occupation.*

» *Le Parti Socialiste est sûr d'exprimer le senti-* » *ment de tous les Démocrates en dénonçant de telles* » *fautes qui trahissent la cause de la Démocratie in-* » *ternationale et déshonorent notre Pays* ».

## IV. — ACCUEIL DES ETUDIANTS AFRICAINS.

Le Secrétariat Général est chargé de présenter au Bureau, dans le courant de janvier prochain, un Rapport faisant le point de la situation dans laquelle se trouvent les Etudiants africains et envisageant les mesures propres à y remédier.

# COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

## DÉCISIONS

**Daniel BENOIST (Nièvre)**
**contre**
**Léon BONDOUX (Nièvre)**

### SENTENCE

LA **Commission Nationale des Conflits,** dans sa séance du 9 novembre 1961, a rendu la sentence suivante :

Considérant qu'à la date du 17 juin 1961, le camarade Daniel BENOIST, Maire de LUZY et Conseiller Général, a déposé une demande de contrôle entre les mains du Secrétaire fédéral de la Nièvre, contre le camarade Léon BONDOUX, Conseiller Général de CHATEAU-CHINON, à la suite d'incidents survenus à l'occasion de la désignation du candidat à la présidence du Conseil Général de la Nièvre.

Considérant que le Secrétaire fédéral, après avoir constitué un dossier, a transmis la dite demande à la Commission fédérale des conflits aux fins d'examen et de décision, conformément à l'article 51 des Statuts du Parti.

Considérant que cette Commission, après instruction et audition des camarades intéressés à ce litige a rendu le 8 septembre 1961 une sentence aux termes de laquelle elle a décidé :

*« De n'appliquer aucune sanction et invité BENOIST « et BONDOUX à reconnaître qu'ils ont l'un et l'autre « quelque tort, à faire taire leur animosité présente et à de- « meurer fraternellement unis au service de notre Parti ».*

Considérant que le camarade BENOIST a soutenu dans dans sa correspondance que son appel était recevable par la Commission Nationale des Conflits, conformément à l'Article 36 des Statuts de la Fédération Socialiste de la Nièvre qui dispose :

*« Que la partie qui se croirait lésée par la décision de « la C.F.C. pourra en appeler à la Commission Nationale « des Conflits par l'intermédiaire du Secrétaire fédéral, « conformément à l'article 55 du règlement du Parti ».*

*« Considérant qu'aux termes de l'Article 56 et non 55 « des Statuts du Parti, les décisions des Commissions fédé- « rales des conflits sont définitives, sauf pour la suspension « temporaire et l'exclusion, qui ne deviennent définitives « que trente jours après la décision prise. Pendant ce délai « appel pourra être fait à la Commission Nationale des « Conflits ».*

Considérant que cette disposition du règlement est claire et ne souffre aucune interprétation. Qu'ainsi, pour que l'appel formé contre une sentence fédérale puisse être reçu par la Commission Nationale, il faut que la dite sentence fédérale comporte au moins une suspension temporaire de délégation à l'encontre de l'une des parties.

Considérant que tel n'est pas le cas dans la présente affaire, puisque la Commission fédérale des conflits s'est bornée à faire des recommandations aux camarades intéressés et qu'elle n'a pris aucune sanction.

Considérant que le camarade Daniel BENOIST ne peut donc opposer les dispositions des Statuts fédéraux relatives aux conflits à celles du Règlement du Parti avec lesquelles elles sont en contradiction absolue. Que la Commission Nationale des Conflits, dont le rôle est précisément de veiller au respect des Statuts en cette matière, ne saurait, sans manquer à sa mission, quels que soient les motifs invoqués et son sentiment sur le fond du litige, faire droit à la demande de Daniel BENOIST. Qu'elle ne peut en conséquence que rejeter comme contraire au Règlement du Parti l'appel porté devant elle par ce camarade.

## PAR CES MOTIFS

**LA Commission Nationale des Conflits déclare irrecevable l'appel formé par Daniel BENOIST contre la sentence fédérale en date du 8 septembre 1961.**

* * *

La Commission Nationale des Conflits rappelle à la Commission fédérale des conflits, parfaitement au courant des difficultés nées de ce conflit et toujours susceptibles de porter préjudice au Parti, qu'il lui est loisible, dans les termes de l'Article 52 du Règlement du Parti, de suggérer aux deux camarades intéressés la constitution d'un comité d'arbitrage composé par exemple de trois Membres de la Fédération, choisis parmi les plus anciens, en dehors des Organismes fédéraux.

Le Comité d'arbitrage ainsi organisé serait de nature, par son autorité, à mettre un terme à la situation pénible qui paraît régner au sein de la Fédération de la Nièvre et qui oppose les uns aux autres des camarades dont le dévouement au Parti ne peut être mis en cause par personne.

La Commission Nationale des Conflits souhaite que son appel soit entendu par tous.

## COUSSERAN Paul (7e Section)
## contre
## Fédération de la SEINE

## SENTENCE

**LA Commission Nationale des Conflits,** dans sa séance du 9 novembre 1961, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le camarade COUSSERAN a régulièrement interjeté appel de la sentence fédérale en date du 10 avril 1961, notifiée le 13 juin, qui a prononcé son exclusion du Parti.

Considérant que devant la Commission Nationale des Conflits, Paul COUSSERAN a reconnu les faits ayant motivé la demande de contrôle déposée contre lui par la 7ème Section de Paris. Que de longs délais lui ayant déjà été accordés pour se mettre en règle avec les décisions du Comité Directeur en date du 17 juillet 1957, et du Bureau du Parti du 1er Février 1961, la Commission Nationale des Conflits a estimé qu'il n'y avait pas lieu de surseoir à statuer sur l'appel du dit camarade.

Considérant que la Commission fédérale des conflits de la Seine a exactement apprécié les griefs dont elle était saisie à l'encontre de COUSSERAN et que la sentence rendue par elle doit être approuvée.

## PAR CES MOTIFS

**LA Commission Nationale des Conflits décide de confirmer purement et simplement la sentence fédérale qui a prononcé l'exclusion du Parti de Paul COUSSERAN à la date du 10 avril 1961.**

Collection Jean Jaurès

# COMITÉ NATIONAL DE LA JEUNESSE SOCIALISTE

## DÉCISIONS

*Le Comité national de la Jeunesse Socialiste s'est réuni à Paris, 12, Cité Malesherbes, les 28 et 29 Octobre 1961.*

*Il a adopté les motions ci-après :*

## ALGÉRIE

**Le Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961, fidèle à la Motion du Congrès d'HENNEBONT :

— **considère** qu'après les échecs des négociations d'**EVIAN** et de **LUGRIN,** un nouvel espoir se fait jour à la suite des déclarations de Messieurs BEN KEDA et JOXE et demande la reprise des négociations sur la base de l'autodétermination, celle-ci pouvant sanctionner un accord des deux parties.

— **réaffirme** son attachement au principe de la double citoyenneté pour les Membres des deux Communautés Algériennes, comme plateforme des garanties accordées aux minorités.

— **estime** qu'aucun problème de souveraineté politique sur le Sahara ne doit poser d'obstacle à la négociation. Le problème du Sahara est strictement économique.

— **appelle** Algériens et Français à se tourner avec une définitive résolution vers la Paix qu'il serait plus que jamais criminel de retarder.

## MANIFESTATIONS D'ALGÉRIENS

**400.000** Algériens vivent en France dans des conditions le plus souvent incompatibles avec un minimum de dignité humaine. Les récentes mesures discriminatoires ont entraîné les manifestations d'Algériens. En conséquence :

**Le Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **dénonce avec indignation** les violences de part et d'autre allant jusqu'au meurtre qui ont précédé et suivi ces manifestations pacifiques, compte tenu que le mot d'ordre du F.L.N. lançant dans la rue des masses irresponsables, particulièrement vulnérables et souvent terrorisées, ne saurait apporter une contribution à la Paix.

— **s'élève** contre les arrestations et les expulsions en masse qui ne peuvent que compromettre l'avenir des relations entre le Maghreb et la France ;

— **affirme** que de telles méthodes jettent le discrédit sur la France et ses traditions humanitaires ;

— **exige l'abrogation** de toutes ces mesures vexatoires et inefficaces et le contrôle sur les agissements souvent criminels des supplétifs musulmans.

**Le Comité National de la Jeunesse Socialiste,** soucieux de sauvegarder en France un climat de sécurité mutuelle, appelle solennellement les Responsables du maintien de l'ordre et les Travailleurs musumans à plus de sagesse nécessaire au réglement démocratique et juste du problème algérien.

# DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE

**LE Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

Légitimement inquiet par les agissements des fascistes de l'O.A.S. et de leurs complices dont les réseaux s'étendent jusque dans les rouages de l'Etat :

— **appelle la jeunesse républicaine** à s'unir autour de son Mouvement :

— pour restaurer une vraie Démocratie.

— pour abattre les factieux.

Il demande à chacun discipline et vigilance.

# LE POUVOIR ET LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS

**LE Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **constatant** qu'à la suite des mesures prises par FRANCO, à la demande du Gouvernement français et avec l'approbation de SALAN contre certains activistes, des Syndicalistes et des Républicains espagnols, anciens résistants, ont été arrêtés sans motifs réels valables ;

— **dénonce** ce marchandage ignoble ;

— **demande la libération immédiate** de Ramon ALVAREZ, injustement emprisonné. Tous les camarades devront faire campagne en ce sens.

— **considère** qu'en touchant **au droit d'asile** accordé aux Républicains espagnols on menace notre propre liberté.

# ESPAGNE

**LE Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **dénonce les manœuvres** entreprises en commun par les capitalistes espagnols et français tendant, sous des prétextes de coopération économique, à perpétuer le régime de FRANCO.

**Le Comité National proclame son appui inconditionnel aux efforts tentés par les Républicains espagnols** pour rétablir un régime démocratique en Espagne.

# RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

**LA Jeunesse Socialiste S.F.I.O., réunie en Comité National à Paris, les 28 et 29 octobre 1961**, a adopté les résolutions suivantes :

**L'EUROPE SOCIALISTE :**

— **se déclare** décidée, avec les camarades italiens du P.S.D.I., à créer un Secrétariat commun aux Mouvements des Jeunesses et des Etudiants Socialistes dans les Pays membres du Marché Commun.

**L'INTERNATIONALE JEUNE :**

— **demande à l'U.I.J.S.** de mettre en avant la promotion du Socialisme ;

— **souhaite que l'U.I.J.S.** soit liée à l'Internationale des Partis adultes afin de faire face avec elle à l'évolution du Monde ;

— **désire que les Organisations** appelées à faire partie de l'U.I.J.S. soient celles qui sont affiliées aux Partis qui appartiennent eux-mêmes à l'Internationale.

**L'EUROPE POLITIQUE :**

— **demande** que soit poursuivie la Construction de l'Europe en dotant les institutions européennes d'une véritable autorité conférée par une Assemblée parlementaire européenne, elle-même issue du suffrage universel ;

— **souhaite** que l'extension géographique de l'Euro-

pe des Six à l'Angleterre et à d'autres Pays ne nuise pas à la supranationalité envisagée par le traité de Rome.

— **désire** que l'établissement d'un Marché Commun permette l'élaboration d'une législation sociale commune adaptée aux besoins des Travailleurs.

**L'ALLEMAGNE :**

— **déplore** la passivité avec laquelle certaines puissances occidentales ont laissé emprisonner derrière le mur soviétique les familles qui voulaient rejoindre le monde libre ;

— **approuve** la fermeté à l'égard de la menace soviétique sur BERLIN, mais pense que la coopération avec nos Alliés servirait, mieux que l'isolement et les discours, à faire valoir notre point de vue auprès d'eux et à le faire triompher contre l'impérialisme soviétique.

— **souhaite** que des négociations s'engagent pour un règlement de l'ensemble du problème allemand par l'autodétermination.

**L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT :**

— **demande** qu'une action soit entreprise à l'égard des Nations et des régions les moins économiquement développées.

**LA BOMBE SOVIETIQUE :**

— **dénonce** la mesure criminelle qu'au mépris de l'opinion mondiale les Soviétiques font peser sur l'humanité avec l'explosion d'une bombe de 50 megatonnes.

— **rappelle** que le 14 janvier 1960, M. KHROUCHTCHEV promettait de « rester fidèle à l'engagement de ne pas reprendre les essais atomiques » et souligne, en conséquence, l'erreur qu'il y aurait à faire la moindre confiance aux paroles des bolcheviks.

# AFRIQUE

**LE Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **salue la participation** de la jeunesse d'Afrique à la Construction d'un Socialisme Africain qui, dans le respect de la personnalité Africaine, réalisera les valeurs communes aux Socialistes du Monde entier ;

— **ni l'impérialisme capitaliste, ni l'impérialisme bolchevik** ne peuvent établir une réelle coopération entre les Pays matériellement pourvus et les pays « en voie de développement », notamment entre l'Europe et l'Afrique. En Europe comme en Afrique, c'est la lutte des Socialistes de chaque Pays qui imposera des méthodes de coopération conformes à l'intérêt mutuel des peuples et au maintien de la Paix internationale.

— **Cette action ne peut être efficace** que si une compréhension suffisante existe entre les uns et les autres, dans le respect de l'indépendance et de l'originalité de chacun.

— **Le Comité National invite les Organismes responsables** et tous les Militants du Mouvement J.S. à réaliser sur ces bases le maximum de contacts et d'actions communes avec les Mouvements de jeunesse africaine qui vont dans la ligne générale du Socialisme.

# QUESTIONS UNIVERSITAIRES

**LES Etudiants Socialistes,** réunis en Comité National aux côtés de leurs camarades des Jeunesses Socialistes, rappellent leurs positions de principe sur le Syndicalisme étudiant :

1° **le Syndicalisme étudiant doit se déterminer librement et démocratiquement** dans tous les domaines qui intéressent les Etudiants, y compris sur les problèmes politiques.

2° **toutes tentatives de certains Mouvements politiques** pour faire des A.G. d'Etudiants et de l'U.N.E.F. une filiale de leur Parti est contraire à la conception socialiste du Syndicalisme ;

C'est pourquoi, dans cet esprit, les Etudiants Socialistes :

— **réaffirment** la nécessité pour leurs Militants de participer activement au travail et à la vie de l'U.N.E.F., seule Organisation étudiante répondant à ces principes, tant pour y affirmer et y propager l'Idéal socialiste que pour empêcher toutes tentatives d'inféodation de l'U.N.E.F. à quelque Organisation politique que ce soit ;

— **constatent** que le rôle joué par l'U.NE.F. pour la défense des droits étudiants correspond aux préoccupations de la F.N.E.S. ;

— **estiment** qu'il peut y avoir des divergences entre les positions démocratiquement fixées par l'U.N.E.F., sur certains problèmes politiques, et celles du Parti sur ces mêmes problèmes sans que soit remise en cause l'attitude des E. S. à l'égard de l'U.N.E.F.

# LES E. S. ET LE POUVOIR

**LES Etudiants Socialistes,** réunis en Comité National aux côtés de leurs camarades des Jeunesses Socialistes :

— **condamnent** la politique rétrograde du Gouvernement à l'égard du monde étudiant ;

— **s'élèvent de nouveau** contre toutes les discriminations et les attaques qui frappent l'U.N.E.F. et ses Dirigeants ;

— **assurent l'U.N.E.F. de son soutien** dans le combat qu'elle mène pour la reconnaissance des droits du Syndicalisme étudiant.

— **se félicitent** de voir l'U.N.E.F. être une des principales forces républicaines pour la défense des libertés et de la Démocratie ;

— **interdisent formellement** aux Membres des J.S. et de la F.N.E.S. toute adhésion ou participation que ce soit aux A.G. et aux corps d'Etudiants membres de la F.N.E.F., Organisation de droite soutenue par le Gouvernement ;

— **demandent au Comité Directeur du Parti** d'étendre cette interdiction à tous les Membres du Parti qui apporteraient une quelconque caution à la F.N.E.F.

# AGRICULTURE

**LE Comité National de la Jeunesse Socialiste exprime sa solidarité** agissante à l'égard des Militants et des Organisations paysannes ; **il salue** le magnifique développement du Syndicalisme agricole, notamment chez les jeunes. **Il souhaite** qu'une fructueuse collaboration puisse s'instaurer entre TOUTES les Organisations syndicales de Travailleurs.

**Il dénonce** l'augmentation sans cesse croissante du prix des produits alimentaires, alors qu'une situation défavorable existe depuis de nombreuses années au niveau des prix agricoles à la production.

Le Comité National affirme qu'une solution aux problèmes agricoles doit être réalisée en trois points :

1° **Organisation des marchés agricoles** sous la direction de la profession ;

2° **développement des exportations,** notamment vers les Pays de l'Europe des Six, ce qui suppose la définition rapide d'une politique agricole du Marché Commun ;

3° **La réforme des circuits de distribution** par la constitution de véritables Coopératives de production et de commercialisation.

# ÉCONOMIE

**LE Comité National de la Jeunesse Socialiste,** réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **dénonce** la politique réactionnaire du Gouvernement, tant sur le plan économique que social ;

— **constate :**

- — que les jeunes subissent dans des nombreux secteurs le marasme ou la récession (charbonnage, textile, automobiles...) ;
- — que le rythme de progression de la construction de logements a été cassé et que le Volume des H.L.M. achevés est insuffisant et non accessible aux Travailleurs ;
- — que le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer : augmentation des tarifs des denrées alimentaires, S.N.C.F., tabac...

Cette politique méconnait les besoins de la Jeunesse. Elle propose des formules creuses et paternalistes qui sont autant d'obstacles à la coopération de la Jeunesse à la vie de la Nation.

— **exige :**

- — un accroissement du pouvoir d'achat ;
- — une diminution de la durée hebdomadaire de travail sans perte de salaire ;
- — une augmentation des Congés payés et l'institution d'un Congé culturel pour les salariés Membres des mouvements de Jeunesse ;
- — une construction de 500.000 logements dont la plupart à caractère locatif ;
- — une augmentation de l'allocation-logement.

**SALUE LES SYNDICALISTES LIBRES ET S'ASSOCIE A LEUR LUTTE POUR LA DEFENSE DES INTERETS LEGITIMES DES TRAVAILLEURS ET DU DROIT IMPRESCRIPTIBLE DE GREVE.**

**RAPELLE QUE SEUL LE SOCIALISME ASSOCIE LIBERTE ET EFFICACITE ET PEUT AINSI REPONDRE AUX ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE.**

# QUESTIONS FÉMININES

LE Comité National, réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **reconnaît la capacité de la femme,** son égalité complète avec l'homme et réaffirme l'attachement de la Jeunesse Socialiste à sa pleine émancipation ;

— **Demande que soit activée la réforme des régimes matrimoniaux,** notamment par l'adoption du projet socialiste tendant à faire bénéficier l'époux survivant de la totalité des biens acquis par le travail en commun, sauf à garantir éventuellement les droits des enfants ;

— **Réclame une information large et légale sur les problèmes de la maternité** et des solutions rapides permettant au couple une procréation volontaire, élément essentiel de la libération de la femme, garantie de bonheur pour l'enfant à naître, et, pour le couple, assurance d'harmonie ;

— **Revendique des allocations familiales progressives** pour tenir compte des charges réellement supportées par la famille ;

— **exige pour chaque mère de famille** les moyens de se consacrer totalement à son enfant, si elle le désire, jusqu'à ce qu'il puisse entrer à l'école maternelle, dont il faut accroître considérablement les possibilités d'accueil. Un relèvement du taux de salaire unique doit assurer le maintien intégral du niveau de vie familial, avec ensuite pour la femme une pleine garantie de réemploi ;

— **souhaite qu'une étude approfondie soit faite** sur un aménagement de la **législation sociale française** tenant compte de la double destinée des femmes : maternité consentie avec ses servitudes mais aussi ses grandeurs, et volonté légitime de promotion sociale.

# QUESTIONS MILITAIRES

LE Comité National, réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **se réjouit de l'attachement démocratique** dont ont fait preuve, depuis le putsch d'avril, malgré multiples brimades, les militaires du contingent ;

— **Il regrette** qu'aucun effort n'ait été consenti par le Gouvernement en vue de l'amélioration de leur situation matérielle, amélioration d'autant plus nécessaire que nos camarades sous les drapeaux subissent actuellement les conséquences d'une crise d'effectif. La prolongation de la guerre d'Algérie, la situation démographique, les manœuvres d'intimidation de l'U.R.S.S. et son effort de guerre sans cesse accru sont d'ailleurs les facteurs essentiels de cette crise.

— **fait confiance** au Parti et à ses Elus pour obtenir cette amélioration et espère en l'action de masse du contingent qui permettrait la paralysie de tout Mouvement fasciste ;

— **il rend hommage au loyalisme républicain** d'une partie des Militaires de carrière, loyalisme fréquemment mis à l'épreuve par les pressions, les menaces, les assassinats même ;

— **Il stigmatise vigoureusement** la passivité, sinon la complicité, de certains milieux paragouvernementaux dans la tâche d'épuration qui devrait être la leur.

# ORGANISATION

LE Comité National, réuni les 28 et 29 octobre 1961 :

— **demande à tous les Militants J.S.** de participer activement à la campagne d'information organisée par le Parti ;

— **demande au Bureau National** de mettre au point quelques schémas de discours, à l'intention des orateurs J.S. qui participeront chaque fois aux meetings du Parti ;

— **demande à tous les Militants du Parti,** jeunes et adultes, de participer à la campagne de diffusion de « LUTTES » ;

— **mandate le Bureau National** pour présenter au prochain Congrès National J.S. un plan d'éducation, comportant changement du calendrier J.S. ;

— **fait confiance** aux camarades de la Fédération J.S. du Puy-de-Dôme pour organiser le prochain Congrès National à CLERMONT-FERRAND ;

— **fait appel à tous** pour prendre des fournitures à la Trésorerie Nationale et pour en effectuer le règlement dans les délais les plus brefs.

Le Gérant : Georges BRUTELLE
12, Cité Malesherbes, Paris (9e)

S. E. P.
5, Bd de Strasbourg
ARRAS (P.-de-C.)